

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 18797 Numéro SIREN : 379 617 822 Nom ou dénomination : ALTITUDE
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2020 sous le numéro de dépôt 85405



20200854052019

DATE DEPOT : 16/10/2020

N° DE DEPOT : 85405

N° GESTION : 2012B18797

N° SIREN : 379617822

DENOMINATION : ALTITUDE

ADRESSE : 75 boulevard Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2019

ALTITUDE
Société par actions simplifiée
Au capital de 512 911 euros
Siège social : 75 Boulevard Haussmann
75008 PARIS
379 617 822 RCS PARIS

Circonscription du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

20 OCT. 2020

Sous le N° :

85405 

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de la société **ALTITUDE** (ci-après dénommée « la Société »), nous vous rendons compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettons à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et vous exposons la situation du groupe et son évolution prévisible.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

L'ensemble des documents financiers ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

PREAMBULE

La Société **ALTITUDE** fait partie du périmètre de consolidation des comptes pour le groupe qu'elle forme avec l'ensemble de ses filiales sous contrôle direct ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a été marqué par la poursuite de l'activité engagée au cours des exercices précédents, soit une activité de holding animatrice de son groupe, composé de différentes branches d'activité : télécommunications, promotion immobilière, aménagement-lotissement, activité de résidences services seniors, investissements divers...

Les faits majeurs intervenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont les suivants :

ALTITUDE SAS :

Dans le cadre de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions au sein du sous-groupe AIH (cf faits majeurs sous-groupe AIH), 2 544 actions ont été annulées en décembre 2019, entraînant de facto la relution d'Altitude dans ce sous-groupe, portant ainsi sa participation à 82,46%.

En janvier 2019, **ALTITUDE** a cédé 15% de sa participation dans Cap Hom Promotion SAS à des managers clés, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 75%.

La société **ALTITUDE** a créé 3 nouvelles filiales, IFE 1, IFE 2 et IFE 3, détenues à 100%, qui clôturent leur premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2019.

SOUS GROUPE AIH :

Des nouveaux marchés gagnés en 2019

L'année 2019 a été marquée par la signature de 4 nouveaux marchés (2 nouvelles DSP en concessif et 2 AMEL) qui ont permis d'affirmer l'ancrage national d'Altitude Infrastructure.

En mars 2019, Al THD a signé le contrat de DSP du Tarn et Garonne, dénommé Octogone Fibre, pour le déploiement de la fibre optique dans le Tarn-et-Garonne. Ce contrat représente plus de 7 000 kilomètres de câbles, 150 000 kilomètres de fibre et 102 000 prises raccordées d'ici 2022 sur 191 communes. C'est 244 millions d'euros investis sur l'ensemble du projet sur 30 ans.

En juin 2019, a eu lieu la signature officielle de la première convention relative à un projet AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) en France pour le projet Fibre 21, entre le conseil départemental de la Côte d'Or et Al THD. Ce contrat concessif sans durée vise à raccorder 57 000 foyers d'ici la fin 2020. Il complète notre présence déjà forte dans l'Est de la France.

En septembre 2019, Al THD a signé son deuxième projet AMEL, sur le territoire des Landes, pour une couverture à 100% en fibre optique d'ici 2022. Altitude Infrastructure s'est engagée à couvrir intégralement sur fonds propres le déploiement de 105 000 prises.

En octobre 2019 a eu lieu la signature du Marché Public Global de Performance Fibre 85 avec Vendée Numérique pour le déploiement de 285 000 prises d'ici fin 2023.

Un développement commercial soutenu des réseaux existants

Après Bouygues Telecom en 2017, Free et SFR en 2018, l'année 2019 est marquée par la concrétisation de l'arrivée du dernier Opérateur Commercial d'Envergure National, Orange, sur les réseaux d'Altitude Infrastructure : Al THD a signé en septembre 2019 un accord-cadre avec Orange pour permettre à ce dernier de proposer ses offres à 3,5 millions de foyers dans 22 départements ruraux.

Une accélération de la vitesse de la construction des réseaux

Avec la livraison de près de 142 000 prises en 2019, Altitude Infrastructure Construction (AIC) permet un doublement du stock de prises commercialisables à fin d'année. Ce fort développement industriel se retrouve dans nos comptes consolidés en chiffre d'affaires pour la construction des DSP non consolidées (Losange et Rosace) et en produits d'exploitation (en Production immobilisée retraitée) pour les DSP consolidées. Par ailleurs, cette performance opérationnelle trouve également sa traduction dans la constitution d'une réserve spéciale de participation, en augmentation significative par rapport à 2018.

Cession du fonds de commerce Wibox à Nordnet

En novembre 2019, a eu lieu la signature de la cession du fonds de commerce de Wibox vers Nordnet, fort d'un parc de plus de 17 000 abonnés.

Comptablement, cette opération s'est traduite par la constatation d'une plus-value de cession de 3,2 M€ enregistrée en résultat exceptionnel.

Résiliation PACT

La société PACT (filiale à 100% d'Alto) a conclu avec la collectivité (le SMO Provence-Alpes-Côte d'Azur) une Convention de DSP dite d'affermage en décembre 2015, portant sur l'exploitation de prises construites par le SMO. En avril 2018, le SMO a décidé de lancer un AMEL, confié à un concurrent, conduisant ainsi à la résiliation du délégataire actuel. PACT a donc été résilié le 28 novembre 2019, et a perçu une indemnité de résiliation pour motif d'intérêt général avant la fin de l'exercice 2019, pour un montant de 26 millions d'euros, comptabilisé en résultat exceptionnel.

Considérant que la résiliation pour motif d'intérêt général n'est pas fondée, PACT a lancé une action en justice, toujours en cours fin 2019.

Autres éléments capitalistiques

ALTO a procédé au rachat de 9% des intérêts minoritaires de RESOPTIC détenus par Néo Center Est pour un montant de 150K€, portant ainsi sa détention dans l'entité à 100%.

En fin d'année, ALTO a procédé au rachat des parts sociales d'Emeraude THD à hauteur de 1 019K€ et de THD 66 à hauteur de 7 981K€ auprès d'AITHD. Ce rachat s'est effectué par la souscription d'un crédit vendeur ainsi que par l'émission de 48 437 nouveaux titres au profit d'AITHD pour une valeur de 18,58 € par action soit un total de 900K€. Cela s'est traduit par une augmentation du capital d'ALTO à hauteur de 48K€ avec une prime d'apport de 852K€, entraînant de fait la relation d'Alto dans AITHD, qui détient désormais 68,028% d'ALTO versus 67% avant l'opération.

Manche Fibre a procédé à une augmentation de capital de 2 000K€, portant ainsi le capital social à 2 500K€.

Suite au rachat par AIH en 2018 de 9% de ses propres actions, soit 12 894 actions (détenues par le véhicule ELBA), il a été décidé en 2019 :

- d'attribuer au plus tard le 15 décembre 2022 (sous condition de présence) 10 350 actions à des salariés du groupe Altitude Infrastructure ; ce qui porte le montant total des actions à attribuer au 31/12/2019 à 3 973K€ figurant en compte de VMP au bilan ;
- d'annuler la part restante d'actions non attribuées au cours de l'exercice 2019, soit 2 544 actions, entraînant une diminution de capital de 137K€ au 31/12/2019.

LINKT HOLDING et ses filiales :

La société LINKT a engrangé 21,2 millions de prises de commandes sur l'exercice 2019, en progression de 53% (13,8 millions de prises sur l'exercice 2018), témoignant du développement important de l'opérateur. Ces contrats d'abonnement, majoritairement signés sur 3 ans, garantissent à LINKT ses revenus des prochaines années.

LINKT a livré en 2019, seulement deux ans après le lancement de son activité, des services télécoms pour des sociétés du CAC 40 et a signé des contrats ou référencements avec plusieurs autres.

Le fort développement commercial des sites de Paris et Lille a amené LINKT à intégrer dans ses régions des équipes de déploiement afin d'offrir plus de proximité à ses clients. Le développement de l'infrastructure nationale d'opérateur se poursuit avec :

- d'une part la mise en service de la majeure partie du backbone, épine dorsale du réseau et gage de maîtrise et de qualité de service ;
- d'autre part l'intégration d'un nouvel ERP et de nouveaux logiciels permettant à LINKT d'améliorer son efficience opérationnelle, sa réactivité et la gestion de ses services.

Le groupe d'intégration fiscale créé le 1er janvier 2017 formé par LINKT HOLDING et les sociétés filiales LINKT, PROJET3.1, PROJET3.2 et LINKT PRESTATIONS a été dissout le 1er janvier 2019.

Des établissements secondaires ont été créés fin 2019 à Entzheim, Toulouse et Aix.

SOUS GROUPE VILLAS Ginkgos – Bien vivre chez soi :

Les 4 établissements exploités par le groupe VILLAS GINKGOS ont dégagé un résultat net positif en 2019. L'EBITDA consolidé de ce sous-groupe a par ailleurs évolué pour atteindre en 2019 9.6% du chiffre d'affaires, en progression de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Les capitaux propres augmentent de 400k€ pour représenter en fin d'exercice plus de 54% du total bilan.

La filiale VILLAS GINKGOS IMMO a signé un compromis pour l'acquisition d'un bien immobilier à la Roche-sur-Yon en vue d'y installer les équipes de direction et salariés de VILLAS GINKGOS BIEN VIVRE CHEZ SOI.

Au cours de l'exercice 2019, la société VILLAS GINKGOS BIEN VIVRE CHEZ SOI a créé 3 nouvelles filiales, VILLAS GINKGOS LES OLIVIERS, VILLAS GINKGOS LES FIGUIERS et VILLAS GINKGOS LES LAURIERS, détenues à 100%, qui clôturent leur premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2019.

La société VILLAS GINKGOS PROJET 2, a été renommée VILLAS GINKGOS LE BILOBA.

La société VILLAS GINKGOS BIEN - VIVRE CHEZ SOI avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1er janvier 2017, composé d'elle-même et des sociétés VILLAS GINKGOS IMMOBILIAIRES, VILLAS GINKGOS LES ALISIERES, VILLAS GINKGOS LE CLOS SAINT JEAN et VILLAS GINKGOS BONNE FONTAINE.

Les filiales VILLAS GINKGOS BELLES RIVES, VILLAS GINKGOS LES AMANDIERS, VILLAS GINKGOS LES ERABLES et VILLAS GINKGOS LES DEMEURES YONNAISES ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2018.

Les filiales VILLAS GINKGOS LE BILOBA et VILLAS GINKGOS PROJET 3 ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2019.

Sur l'exercice 2019, le groupe a procédé à une modification de la comptabilisation des gains/pertes d'intégration fiscale dans la société mère. Ceux-ci étaient jusque-là comptabilisés en compte d'attente. Ils sont maintenant comptabilisés en compte de résultat, entraînant un gain de 172K€ dans les réserves du groupe au titre des exercices 2017 et 2018 et un gain en compte de résultat de 32K€ au titre de l'exercice 2019.

ALTEAME (ex ALTITUDE Lotissement) :

La société ALTITUDE LOTISSEMENT a changé de dénomination sociale en septembre 2019 pour se nommer dorénavant ALTEAME.

Les nouvelles méthodes de prospection foncière mises en place fin d'année 2018 ont porté leurs fruits et ALTEAME a signé plusieurs promesses de vente pour l'aménagement de logements en Normandie.

Reconnue pour sa qualité et son expertise dans le montage et la gestion des programmes d'aménagement, ALTEAME a signé en 2019 son premier contrat de maîtrise d'oeuvre délégué.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Hom Promotion a livré sur l'exercice :

- 13 logements collectifs à Mont-Saint-Aignan, Chemin de Clères ;
- 4 logements collectifs et 1 maison individuelle à Bois Guillaume, Parc de Halley ;
- 19 logements collectifs et un commerce à Mesnil Esnard, Route de Paris ;
- 1 054 m² de surface de bureau à Isneville ;
- Un pôle santé de 1 165 m² à Bois Guillaume ;
- Les stocks durs de terrain sur Villa Comélia et Villa Tibure.

La société Cap Hom Promotion a créé les SCCV Deville Lès Rouen Avenue Camot, Rouen Rue de la Mare du Parc et Bois Guillaume Rue Girod.

La SCCV ROUEN - PALAIS DES CONSULS a fait l'acquisition du foncier auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen suite à l'obtention et la purge d'un permis de construire pour l'édification d'un ensemble immobilier de plus de 18 000m² de surface de plancher.

La signature de nombreuses promesses de ventes sur des fonciers idéalement situés assurent à CAP HORN l'opportunité de réaliser de nombreux programmes de promotion dans les années à venir. Ce développement, notamment le programme situé à Rouen de rénovation et d'extension du Palais des Consuls, exige de renforcer les équipes. CAP HORN a ainsi embauché deux nouveaux salariés en 2019.

EVENEMENT IMPORTANT SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'activité de début 2020 est impactée pour l'ensemble de nos activités par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début de la phase de confinement.

Le groupe Altitude reste très attentif à ses clients, à ses collaborateurs ainsi qu'à ses partenaires et travaille avec énergie à préparer la reprise d'activité afin de limiter au maximum les conséquences économiques de cette période. En tant qu'opérateurs de télécommunications, Altitude Infrastructure et Linkt travaillent malgré le confinement au maintien sans faille du service à leurs abonnés.

AIH et ses filiales :

Le 5 février 2020, AI THD a signé un contrat de Délégation de Service Public concessive de 30 ans avec le département de l'Yonne afin de couvrir 100% des Icaunais en FttH d'ici 3 ans, soit 120 000 prises nouvelles à déployer. La société Yconik détenue à 100% par AI THD qui porte ce contrat vient ainsi renforcer l'implantation d'Altitude Infrastructure en Bourgogne-Franche-Comté, où sont déjà déployés les réseaux de la Côte d'Or et du Doubs. Le financement d'Yconik a été signé le 13 février, avec pour la première fois dans l'histoire d'Altitude Infrastructure des acteurs bancaires européens au premier tour de financement, en plus de partenaires habituels.

La conception et la réalisation d'un réseau passif en fibres optiques sur le territoire de la Manche a été attribué à AIC le 5 Mars 2020 pour une tranche ferme 3 ans pour 86 000 prises et une tranche optionnelle 3 ans pour 95 000 prises, alors qu'AI THD était déjà titulaire depuis 2015 du contrat d'affermage sur ce territoire, via la société Manche Fibre. Ce nouveau contrat renforce l'activité d'Altitude Infrastructure et témoigne de la confiance de la collectivité.

Au cours du deuxième trimestre 2020, dans le cadre des procédures de redressements judiciaires des sociétés Kosc et Kosc Infrastructures, la société AIH a présenté au Tribunal de Commerce de Paris un plan de cession de l'opérateur Kosc. Le 29 juin 2020, la Tribunal a arrêté le plan de cession présenté par AIH. A cette date, l'ensemble des actifs et contrats de travail des sociétés Kosc ont été cédés à la Société HALIE, filiale à 100% d'AIH.

CHP et ses filiales :

Concernant les SCCV MSA Chemin de Clères, Bois Guillaume Rue Vittecoq et Bois Guillaume Route de Neufchâtel, l'ensemble des lots restants a été vendu.

Concernant la SCCV Le Havre Rue Claude Levi Strauss, le terrain acquis auprès de la SHEMA pour la réalisation de 7 maisons individuelles a fait l'objet d'une résolution de vente. La société pourra ainsi être liquidée à l'amiable sur l'exercice.

La SCCV Isneauville Vasco de Gama a signé l'acte authentique de vente en l'état futur d'achèvement d'un bâtiment de bureau.

PERSPECTIVES 2020

L'objectif prioritaire du groupe est, au cours de l'exercice 2020, de poursuivre le développement de ses activités, en fonction des opportunités qui se présenteront.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

A ce rapport est joint un tableau récapitulatif des sociétés intégrées globalement au 31/12/2019 (Annexe 1).

Vous trouverez ci-après les principaux éléments des comptes consolidés au 31 décembre 2019 :

- Actif immobilisé net : 296 516 K€ contre 172 158 K€ en 2018 ;
- Actif circulant : 408 472 K€ contre 224 515 K€ en 2018 ;
- Résultat net part du groupe de l'exercice : 22 542 K€ contre (3 085) K€ en 2018 ;
- Capitaux propres part du groupe : 100 450 K€ contre 74 585 K€ en 2018 ;
- Provisions : 5 748 K€ contre 3 578 K€ en 2018 ;
- Autres dettes : 598 790 K€ contre 318 510 K€ en 2018 ;
- Chiffre d'affaires : 219 859 K€ contre 112 391 K€ en 2018, dont 187 553 K€ pour l'activité infrastructure, 11 964 K€ pour l'activité services télécoms, 3 089 K€ pour l'activité aménagement/lotissement, 11 035 K€ pour l'activité promotion immobilière, 5 093 K€ pour les résidences gérées et 1 125 K€ pour les autres activités.
- Charges de personnel : (50 142) K€ contre (36 909) K€ en 2018 ;
- Résultat d'exploitation : 17 211 K€ contre 6 644 K€ en 2018 ;
- Résultat net de l'ensemble consolidé : 24 614 K€ contre (2 994) K€ en 2018.

Au 31 décembre 2019, le Groupe comptait 906 salariés contre 691 salariés au 31 décembre 2018.

RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons :

- ✓ d'approuver les comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 ;
- ✓ de donner les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités ;

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'M' followed by the name 'Mun' and a horizontal line extending to the right.

ANNEXE 1

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt

Sociétés intégrées

ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE GESTION IMMOB	France	843256835	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING	France	431958313	Puteaux (92)	82,46%	82,46%	81%	81%
ALTEAME (ex ALTITUDE LOTISSEMENT)	France	509671012	Paris (75)	90%	90%	90%	90%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	75%	100%	90%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	68%	56.10%	67%	54.27%
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	37,5%	50%	45%
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
CAP HORN PROMOTION	France	495163222	Isneauville (76)	75%	75%	90%	90%
Octogone Fibre (ex CERES SAS)	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FIBRE 40 (ex DAULIS)	France	845170604	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
DEVILLE LES ROUEN RTE DE DIEPPE	France	837896273	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
Rosace Exploitation (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	41,23%	50%	40,50%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FRANQUEVILLE ST PIERRE RTE DE PARIS	France	841691405	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FRANQUEVILLE ST PIERRE RUE REPUBLIQUE	France	841691348	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%

GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70%	57,72%	70%	56,70%
GIE Rosace Déploiement (ex GFA)	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	41,23%	50%	40,50%
HALIE	France	845175652	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
THD66 (ex HIRA SAS)	France	829010255	Perpignan (66)	100%	56,10%	100%	81%
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
ISNEAUVILLE VASCO GAMA	France	841659840	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FIBRE 21 (ex KAUAI SAS)	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
Emeraude THD (ex KITA SAS)	France	829012731	Carcassonne (11)	100%	56,10%	100%	81%
LA FIBRE 85 (ex LA FIBRE 78)	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
LINKT	France	815109467	Puteaux (92)	100%	87,95%	100%	87,95%
Projet 3.1 (ex. LINKT 1)	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
Projet 3.2 (ex. LINKT 2)	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	87,95%	87,95%	87,95%	87,95%
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	41,23%	50%	40,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	41,23%	50%	40,50%
LUDINYS	France	845191238	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
MENIPPE	France	845195619	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MSA RTE HOUPEVILLE	France	837833714	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
THD 83 (ex NET 29)	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	82,46%	100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	82,46%	100%	81%
OENOE	France	845177625	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
Projet 3.3 (ex. LINKT 3)	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
RENELLE	France	529791311	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	90,94%	49,35%
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
ROUEN RUE GENERAL LECLERC	France	835203688	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,60%	62,70%	83,60%	75,24%
SALMACIS	France	845179506	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%

SCCV Isneauville RTE DE NEUFCHATEL	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SELLONIS	France	533319539	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
Fibre 31 (ex.THALIA SAS)	France	824290969	Val de Reuil (27)	50,10%	41,32%	50,10%	40,58%
THD 06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
YCONIK (ex URANIE)	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58,42%	58,42%	58,42%	58,42%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES AMANDIERS (ex Projet)	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE BILOBA (ex Projet 2)	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-PROJET 3	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
AZALEE (ex WIBOX)	France	509649745	Paris (75)	100%	82,46%	100%	81%
VILLA GINKGOS - LES FIGUIERS	France	879781128	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS - LES LAURIERS	France	879750925	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS - LES OLIVIERS	France	879781177	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
BOIS GUILLAUME RUE GIROT	France	850206129	Isneauville (76)	100%	75%		
ROUEN RUE DE LA MARE DU PARC	France	850206020	Isneauville (76)	100%	75%		
DEVILLE LES ROUEN AVENUE CARNOT	France	877975532	Isneauville (76)	100%	75%		
IFE 1	France	878886522	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		
IFE 2	France	878886555	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		
IFE 3	France	878886563	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		

Toutes les filiales du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle, à l'exception de la société Far East détenue à 100% par la société Altitude SAS et de certaines sociétés civiles de construction vente détenues par la société Cap Horn Promotion SAS et non significatives.

Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel UK GAAP. La valeur des titres de cette société au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation. Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.

Certifié conforme
à l'original

ALTITUDE
Comptes consolidés
Exercice clos le 31.12.2019

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

En KC :	Notes :	31/12/2019		31/12/2018
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	11	2 390	890	1 500
Immobilisations incorporelles	12	52 342	9 669	42 673
Immobilisations en concession	13	120 077	32 714	87 363
Immobilisations corporelles	14	139 540	15 957	123 583
Immobilisations financières	15	55 817	14 420	41 397
Total Actif Immobilisé		370 166	73 650	296 516
Stocks et encours	16.1	56 966	290	56 676
Clients et comptes rattachés	16.2	91 093	12 679	78 413
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	107 884	29 161	78 723
Impôt différé actif	10.2	1 180		1 180
Valeurs mobilières de placement	17	20 760	0	20 760
Disponibilités	17	172 718		172 718
Total Actif		820 789	115 780	704 988
Capital	18			513
Primes liées au capital				8 734
Réserves				47 841
Subventions				20 821
Résultat de l'exercice				22 542
Autres				0
Total Capitaux Propres part du groupe				100 450
Intérêts hors groupe				4 116
Provisions	19			5 748
Comptes courants des associés majoritaires				5 525
Comptes courants des associés minoritaires				5 498
Emprunts et dettes financières (*)	20			338 369
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			159 516
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			85 766
Total Passif				704 988

(*)

Dettes projet sans recours actionnaire

Dettes corporate

Total emprunts bancaires**2019****2018**

211 960 100 142

126 408 68 424

338 369 168 566

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

En KC :	Notes :	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	4	219 859	112 391
Production immobilisée Intragroupe	5	96 316	40 658
Autres produits d'exploitation	5	29 518	19 386
Achats consommés		-256 187	-114 263
Charges de personnel	6.2	-50 142	-36 909
Autres charges d'exploitation		-2 543	-1 414
EBITDA		36 821	19 849
Impôts et taxes		-2 830	-2 223
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	7	-16 781	-10 982
Résultat d'exploitation		17 211	6 644
Charges et produits financiers	8	-3 960	-5 842
Résultat courant des sociétés intégrées		13 251	801
Charges et produits exceptionnels	9	21 217	1 280
Participation des salariés		-1 687	-974
Impôt sur les bénéfices	10	-7 762	-3 541
Résultat net des entreprises intégrées		25 020	-2 434
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11	-406	-559
Résultat net de l'ensemble consolidé		24 614	-2 994
Intérêts minoritaires		2 072	92
Résultat net (part du groupe)		22 542	-3 085
Résultat par action		43,95	-6,02

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

En KC :	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net total consolidé	24 614	-2 994
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	17 640	15 446
Elim. de la variation d'impôt différé	444	1 321
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-2 298	-1 241
Total marge brute d'autofinancement	40 400	12 532
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	26 658	-1 934
Flux de trésorerie générés par l'activité (1)	67 058	10 598
Incidence des variations de périmètre	-838	2 345
Acquisition d'immobilisations*	-145 757	-81 864
Variation BFR investissement	3 227	3 016
Acompte sur cession d'immobilisations		
Cession d'immobilisations	9 223	343
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-134 145	-76 160
Augmentation de capital		3
Augmentations (réductions) de comptes courants hors groupe	-9 856	-4 384
Emission d'emprunts	184 326	111 244
Remboursement d'emprunts	-13 636	-14 885
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		-12 143
Dividendes payés aux minoritaires		
Cession (acq.) nette actions propres		-4 950
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	160 834	74 885
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	93 747	9 374
Trésorerie d'ouverture cf note 17	94 579	85 255
Trésorerie de clôture cf note 17	188 326	94 579
* dont subventions d'investissements	3157	66

(1) L'année 2019 est marquée par une forte progression de la marge brute d'autofinancement (MBA), passant de 12 532K€ à 40 400K€, traduisant la progression de l'activité en 2019.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Libellés (KC)</i>	<i>Groupe</i>	<i>Hors Groupe</i>	<i>Total capitaux propres</i>
Capitaux propres au 31/12/2018	74 585	4 238	78 823
Distribution de dividendes			
Augmentation de capital			
Résultat 2019	22 542	2 072	24 614
Variation de périmètre	796	-469	327
Actions propres			
Autres (*)	2 527	-1 725	802
Capitaux propres au 31/12/2019	100 450	4 116	104 566

(*) inclus la comptabilisation des subventions d'investissement en capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019	3
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019	4
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
1 Faits majeurs de l'exercice	9
2 Principes et méthodes comptables	13
2.1 Règles et méthodes comptables	13
2.2 Entités ad hoc	14
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	14
2.4 Recours à des estimations	14
2.5 Regroupements d'entreprises	15
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères	15
2.7 Immobilisations incorporelles	15
2.8 Délégation de service public	16
2.9 Immobilisations corporelles	17
2.10 Contrats de location	17
2.11 Participations et autres immobilisations financières	18
2.12 Stocks et en-cours	18
2.13 Valeurs mobilières de placement	18
2.14 Créances	18
2.15 Impôt différé	19
2.16 Engagements envers les salariés	20
2.17 Provisions	21
2.18 Fournisseurs et autres créditeurs	21
2.19 Chiffre d'affaires	21
2.20 Résultat net par action	21
3 Périmètre de consolidation	22
4 Chiffre d'affaires	26
5 Autres produits	26
6 Personnel	26
6.1 Effectifs	26
6.2 Charges de personnel	27
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	27
8 Résultat financier	28

9	Résultat exceptionnel	29
10	Impôts sur les résultats	29
10.1	Charge d'impôt	29
10.2	Actifs et Passifs d'impôts différés	31
11	Goodwill net	31
12	Immobilisations incorporelles nettes	32
13	Immobilisations mises en concession	33
14	Immobilisations corporelles nettes	34
15	Immobilisations financières nettes	35
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement	36
16.1	Stocks et encours	36
16.2	Créances et dettes d'exploitation	36
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation	36
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	37
18	Capitaux propres consolidés	37
19	Provisions	38
20	Emprunts bancaires et passifs financiers	38
21	Engagements hors bilan	39
22	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	45

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

Dans le cadre de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions au sein du sous-groupe AIH (cf faits majeurs sous-groupe AIH), 2544 actions ont été annulées en décembre 2019, entraînant de facto la relution d'Altitude dans ce sous-groupe, portant ainsi sa participation à 82,46%.

En janvier 2019, ALTITUDE a cédé 15% de sa participation dans Cap Horn Promotion SAS à des managers clés, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 75%.

La société ALTITUDE a créé 3 nouvelles filiales, IFE 1, IFE 2 et IFE 3, détenues à 100%, qui clôturent leur premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2019.

SOUS GROUPE AIH :

Des nouveaux marchés gagnés en 2019

L'année 2019 a été marquée par la signature de 4 nouveaux marchés (2 nouvelles DSP en concessif et 2 AMEL) qui ont permis d'affirmer l'ancrage national d'Altitude Infrastructure.

En mars 2019, AI THD a signé le contrat de DSP du Tarn et Garonne, dénommé Octogone Fibre, pour le déploiement de la fibre optique dans le Tarn-et-Garonne. Ce contrat représente plus de 7 000 kilomètres de câbles, 150 000 kilomètres de fibre et 102 000 prises raccordées d'ici 2022 sur 191 communes. C'est 244 millions d'euros investis sur l'ensemble du projet sur 30 ans.

En juin 2019, a eu lieu la signature officielle de la première convention relative à un projet AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) en France pour le projet Fibre 21, entre le conseil départemental de la Côte d'Or et AI THD. Ce contrat concessif sans durée vise à raccorder 57 000 foyers d'ici la fin 2020. Il complète notre présence déjà forte dans l'Est de la France.

En septembre 2019, AI THD a signé son deuxième projet AMEL, sur le territoire des Landes, pour une couverture à 100% en fibre optique d'ici 2022. Altitude Infrastructure s'est engagée à couvrir intégralement sur fonds propres le déploiement de 105 000 prises.

En octobre 2019 a eu lieu la signature du Marché Public Global de Performance Fibre 85 avec Vendée Numérique pour le déploiement de 285 000 prises d'ici fin 2023.

Un développement commercial soutenu des réseaux existants

Après Bouygues Telecom en 2017, Free et SFR en 2018, l'année 2019 est marquée par la concrétisation de l'arrivée du dernier Opérateur Commercial d'Envergure National, Orange, sur les réseaux d'Altitude Infrastructure : AI THD a signé en septembre 2019 un accord-

cadre avec Orange pour permettre à ce dernier de proposer ses offres à 3,5 millions de foyers dans 22 départements ruraux.

Une accélération de la vitesse de la construction des réseaux

Avec la livraison de près de 142 000 prises en 2019, Altitude Infrastructure Construction (AIC) permet un doublement du stock de prises commercialisables à fin d'année. Ce fort développement industriel se retrouve dans nos comptes consolidés en chiffre d'affaires pour la construction des DSP non consolidées (Losange et Rosace) et en produits d'exploitation (en Production immobilisée retraitée, voir détail en note 5) pour les DSP consolidées.

Par ailleurs, cette performance opérationnelle trouve également sa traduction dans la constitution d'une réserve spéciale de participation, en augmentation significative par rapport à 2018.

Cession du fonds de commerce Wibox à Nordnet

En novembre 2019, a eu lieu la signature de la cession du fonds de commerce de Wibox vers Nordnet, fort d'un parc de plus de 17 000 abonnés.

Comptablement, cette opération s'est traduite par la constatation d'une plus-value de cession de 3,2 M€ enregistrée en résultat exceptionnel (cf note 9).

Résiliation PACT

La société PACT (filiale à 100% d'Alto) a conclu avec la collectivité (le SMO Provence-Alpes-Côte d'Azur) une Convention de DSP dite d'affermage en décembre 2015, portant sur l'exploitation de prises construites par le SMO. En avril 2018, le SMO a décidé de lancer un AMEL, confié à un concurrent, conduisant ainsi à la résiliation du délégataire actuel. PACT a donc été résilié le 28 novembre 2019, et a perçu une indemnité de résiliation pour motif d'intérêt général avant la fin de l'exercice 2019, pour un montant de 26 millions d'euros, comptabilisé en résultat exceptionnel.

Considérant que la résiliation pour motif d'intérêt général n'est pas fondée, PACT a lancé une action en justice, toujours en cours fin 2019.

Autres éléments capitalistiques

ALTO a procédé au rachat de 9% des intérêts minoritaires de RESOPTIC détenus par Néo Center Est pour un montant de 150K€, portant ainsi sa détention dans l'entité à 100%.

En fin d'année, ALTO a procédé au rachat des parts sociales d'Emeraude THD à hauteur de 1 019K€ et de THD 66 à hauteur de 7 981K€ auprès d'AITHD. Ce rachat s'est effectué par la souscription d'un crédit vendeur ainsi que par l'émission de 48 437 nouveaux titres au profit d'AITHD pour une valeur de 18,58 € par action soit un total de 900K€. Cela s'est traduit par une augmentation du capital d'ALTO à hauteur de 48K€ avec une prime d'apport de 852K€, entraînant de fait la relution d'Alto dans AITHD, qui détient désormais 68,028% d'ALTO versus 67% avant l'opération.

Manche Fibre a procédé à une augmentation de capital de 2 000K€, portant ainsi le capital social à 2 500K€.

Suite au rachat par AIH en 2018 de 9% de ses propres actions, soit 12 894 actions (détenues par le véhicule ELBA), il a été décidé en 2019 :

- d'attribuer au plus tard le 15 décembre 2022 (sous condition de présence) 10 350 actions à des salariés du groupe Altitude Infrastructure ; ce qui porte le montant total des actions à attribuer au 31/12/2019 à 3 973K€ figurant en compte de VMP au bilan ;
- d'annuler la part restante d'actions non attribuées au cours de l'exercice 2019, soit 2 544 actions, entraînant une diminution de capital de 137K€ au 31/12/2019.

LINKT Holding et ses filiales :

La société LINKT a engrangé 21,2 millions de prises de commandes sur l'exercice 2019, en progression de 53% (13,8 millions de prises sur l'exercice 2018), témoignant du développement important de l'opérateur. Ces contrats d'abonnement, majoritairement signés sur 3 ans, garantissent à LINKT ses revenus des prochaines années.

LINKT a livré en 2019, seulement deux ans après le lancement de son activité, des services télécoms pour des sociétés du CAC 40 et a signé des contrats ou référencements avec plusieurs autres.

Le fort développement commercial des sites de Paris et Lille a amené LINKT à intégrer dans ses régions des équipes de déploiement afin d'offrir plus de proximité à ses clients.

Le développement de l'infrastructure nationale d'opérateur se poursuit avec :

- d'une part la mise en service de la majeure partie du backbone, épine dorsale du réseau et gage de maîtrise et de qualité de service ;
- d'autre part l'intégration d'un nouvel ERP et de nouveaux logiciels permettant à LINKT d'améliorer son efficacité opérationnelle, sa réactivité et la gestion de ses services.

Le groupe d'intégration fiscale créé le 1er janvier 2017 formé par LINKT HOLDING et les sociétés filiales LINKT, PROJET3.1, PROJET3.2 et LINKT PRESTATIONS a été dissout le 1er janvier 2019. Des établissements secondaires ont été créés fin 2019 à Entzheim, Toulouse et Aix.

SOUS GROUPE VILLAS Ginkgos – Bien vivre chez soi :

Les 4 établissements exploités par le groupe VILLAS GINKGOS ont dégagé un résultat net positif en 2019. L'EBITDA consolidé de ce sous-groupe a par ailleurs évolué pour atteindre en 2019 9.6% du chiffre d'affaires, en progression de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Les capitaux propres augmentent de 400k€ pour représenter en fin d'exercice plus de 54% du total bilan.

La filiale VILLAS GINKGOS IMMO a signé un compromis pour l'acquisition d'un bien immobilier à la Roche-sur-Yon en vue d'y installer les équipes de direction et salariés de VILLAS GINKGOS BIEN VIVRE CHEZ SOI.

Au cours de l'exercice 2019, la société VILLAS GINKGOS BIEN VIVRE CHEZ SOI a créé 3 nouvelles filiales, VILLAS GINKGOS LES OLIVIERS, VILLAS GINKGOS LES FIGUIERS et VILLAS GINKGOS LES LAURIERS, détenues à 100%, qui clôturent leur premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2019.

La société VILLAS GINKGOS PROJET 2, a été renommée VILLAS GINKGOS LE BILOBA.

La société VILLAS GINKGOS BIEN - VIVRE CHEZ SOI avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1er janvier 2017, composé d'elle-même et des sociétés VILLAS GINKGOS IMMOS, VILLAS GINKGOS LES ALISIERS, VILLAS GINKGOS LE CLOS SAINT JEAN et VILLAS GINKGOS BONNE FONTAINE.

Les filiales VILLAS GINKGOS BELLES RIVES, VILLAS GINKGOS LES AMANDIERS, VILLAS GINKGOS LES ERABLES et VILLAS GINKGOS LES DEMEURES YONNAISES ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2018.

Les filiales VILLAS GINKGOS LE BILOBA et VILLAS GINKGOS PROJET 3 ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2019.

Sur l'exercice 2019, le groupe a procédé à une modification de la comptabilisation des gains/pertes d'intégration fiscale dans la société mère. Ceux-ci étaient jusque-là comptabilisés en compte d'attente. Ils sont maintenant comptabilisés en compte de résultat, entraînant un gain de 172K€ dans les réserves du groupe au titre des exercices 2017 et 2018 et un gain en compte de résultat de 32K€ au titre de l'exercice 2019.

ALTEAME (ex ALTITUDE Lotissement) :

La société ALTITUDE LOTISSEMENT a changé de dénomination sociale en septembre 2019 pour se nommer dorénavant ALTEAME.

Les nouvelles méthodes de prospection foncière mises en place fin d'année 2018 ont porté leurs fruits et ALTEAME a signé plusieurs promesses de vente pour l'aménagement de logements en Normandie.

Reconnue pour sa qualité et son expertise dans le montage et la gestion des programmes d'aménagement, ALTEAME a signé en 2019 son premier contrat de maîtrise d'œuvre délégué.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 13 logements collectifs à Mont-Saint-Aignan, Chemin de Clères ;
- 4 logements collectifs et 1 maison individuelle à Bois Guillaume, Parc de Halley ;
- 19 logements collectifs et un commerce à Mesnil Esnard, Route de Paris ;
- 1 054 m2 de surface de bureau à Isneauville ;
- Un pôle santé de 1 165 m2 à Bois Guillaume ;

Les stocks durs de terrain sur Villa Cornélia et Villa Tibure.

La société Cap Horn Promotion a créé les SCCV Deville Lès Rouen Avenue Carnot, Rouen Rue de la Mare du Parc et Bois Guillaume Rue Girot.

La SCCV ROUEN - PALAIS DES CONSULS a fait l'acquisition du foncier auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen suite à l'obtention et la purge d'un permis de construire pour l'édification d'un ensemble immobilier de plus de 18 000m² de surface de plancher.

La signature de nombreuses promesses de ventes sur des fonciers idéalement situés assurent à CAP HORN l'opportunité de réaliser de nombreux programmes de promotion dans les années à venir. Ce développement, notamment le programme situé à Rouen de rénovation et d'extension du Palais des Consuls, exige de renforcer les équipes. CAP HORN a ainsi embauché deux nouveaux salariés en 2019.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société ALTITUDE SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société ALTITUDE SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2019 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises ou constituées sur l'exercice 2019.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société ALTITUDE SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 99-02 du CRC, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les Intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie que le groupe avait assumé des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

A ce titre, les pertes nettes revenant aux minoritaires du sous-groupe LINKT, soit -1 367K€ pour 2019 ont été imputées sur le résultat revenant au groupe.

Au 31 décembre 2019, le cumul de l'excédent des résultats déficitaires revenant aux minoritaires du sous-groupe Linkt et imputés sur les résultats revenant au groupe s'élève à - 2 266K€.

Le sous-groupe AIH ayant réalisé des bénéfices sur l'exercice, le résultat du groupe a été crédité d'un montant de 4 986K€ correspondant aux pertes historiques imputables aux minoritaires et assumées par le groupe. Le groupe ne supporte à ce jour plus aucune perte imputable aux intérêts minoritaires sur le sous-groupe AIH.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Le compte courant d'associé de la Caisse des dépôts et Consignation dans la société Alto est durablement bloqué dans le cadre du financement spécifique des projets et est comptabilisé en comptes courants des associés minoritaires bloqués.

Il n'y a pas de date contractuelle de fin de blocage, le remboursement du principal commencera à partir de mars 2023.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.17) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue.
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois.
- Des fonds de commerce.
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de service public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de délégation de service public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.

- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées des DSP sont les suivantes :

o Net Grand Rodez :	16 ans
o Net 55 :	12 ans
o Net 48 :	7 ans
o THD83 :	20 ans
o Vannes Agglo :	25 ans
o Résopitic :	25 ans
o Manche Fibre :	20 ans
o Doubs :	6 ans
o Eureka@ :	5 ans
o PACT :	15 ans
o THD06 :	15 ans
o Emeraude THD :	15 ans
o THD 66 :	15 ans
o Fibre 31 :	25 ans
o Octogone Fibre :	30 ans

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation si celle-ci est jugée nécessaire.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

En ce qui concerne les opérations à long terme de promotion immobilière, c'est la méthode de l'achèvement qui est retenue.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2019, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Rappel :

Au 1^{er} janvier 2009, un périmètre d'intégration fiscale au sein du sous-groupe AIH a été créé avec pour société mère, la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING. Il intègre également les sociétés Altitude Infrastructure Exploitation, Altitude Infrastructure, Altitude Infrastructure Construction, Net Grand Rodez, Net Aveyron, Net 55, Net 64 et Net 67.

Au 1^{er} janvier 2010, les sociétés NET 48 et NET BOURGOGNE ont intégré le périmètre d'intégration.

Les sociétés THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2013.

La société DOUBS LA FIBRE a intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2014.

Les sociétés EUREKA, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2015.

Les sociétés MANCHE FIBRE, AI THD et WIBOX ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2016.

Sur 2017 :

Compte tenu de la cession des titres Alto à la Caisse des dépôts et consignation, pour un tiers de son capital, les sociétés suivantes sont sorties de l'intégration fiscale :

MANCHE FIBRE, ALTO, PROVENCE ALPES CONNECT, THD06, THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Les sociétés THALIA, URANIE, CERES, CALLIOPE, ERATO et SOBO ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2017.

Sur 2018 :

Les sociétés NET 48, NET 64, NET 67, NET BOURGOGNE, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 sont sorties du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Compte tenu de la cession de 49,9% de ses parts, la société THALIA est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Les sociétés BARA, HIRA, FUJI, LA FIBRE 78, ORDOS, KITA et KAUAI ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, un second périmètre d'intégration fiscale a été créé au sein du sous-groupe AIH avec pour société mère la société ALTO. Il intègre également les sociétés MANCHE FIBRE, PROVENCE ALPES CONNECT, THD 06, THD 83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Sur 2019 :

Les sociétés NET AVEYRON, NET 55, AZALEE (ex WIBOX), EMERAUDE THD et THD 66 sont sorties du périmètre d'intégration fiscale en 2019.

Au 31 décembre 2019, les impôts différés sont calculés au taux de 28%.

Contrôles fiscaux :

Au 31 décembre 2019, il n'y a plus de vérification de comptabilité en cours sur les entités du groupe et tous les litiges ou discussions en cours avec l'administration fiscale ont été levés.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'information, nous avons mis en place un calcul actuariel de notre provision pour engagements de retraite à compter de l'exercice 2019, qui prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 65 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 0,77%.

2.17 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du fait qu'il existe un risque élevé, l'année suivant la livraison d'un programme immobilier, d'effectuer des travaux complémentaires, les coûts de revient des programmes tiennent compte, le cas échéant, d'une provision SAV (service après-vente).

2.18 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.19 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

2.20 Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives prorata temporis à compter de la date d'émission.

3 Périmètre de consolidation

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions gratuites à ses salariés, le 21 décembre 2018, AIH avait acquis 9% de ses propres actions, précédemment détenues par un actionnaire extérieur. En fonction des estimations d'affectations envisagées au 31/12/2019, le pourcentage de détention d'Altitude dans le sous-groupe AIH s'élève au 31/12/2019 à 82,46%, une partie des actions acquises en 2018 auprès d'un actionnaire extérieur ayant été annulées, faisant l'objet d'une réduction de capital.

Dénomination et formes sociales	Pays	SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt

Sociétés intégrées

ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE GESTION IMMOB	France	843256835	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	509601282	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	509662052	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	431958313	Puteaux (92)	82,46%	82,46%	81%	81%
ALTEAME (ex ALTITUDE LOTISSEMENT)	France	509671012	Paris (75)	90%	90%	90%	90%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	75%	100%	90%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	68%	56,10%	67%	54,27%
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	37,5%	50%	45%
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
CAP HORN PROMOTION	France	495163222	Isneauville (76)	75%	75%	90%	90%
Octogone Fibre (ex CERES SAS)	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FIBRE 40 (ex DAULIS)	France	845170604	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
DEVILLE LES ROUEN RTE DE DIEPPE	France	837896273	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
Rosace Exploitation (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	41,23%	50%	40,50%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FRANQUEVILLE ST PIERRE RTE DE PARIS	France	841691405	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FRANQUEVILLE ST PIERRE RUE REPUBLIQUE	France	841691348	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70%	57,72%	70%	56,70%
GIE Rosace Déploiement (ex GFA)	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	41,23%	50%	40,50%
HALIE	France	845175652	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
THD66 (ex HIRA SAS)	France	829010255	Perpignan (66)	100%	56,10%	100%	81%
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
ISNEAUVILLE VASCO GAMA	France	841659840	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FIBRE 21 (ex KAUAI SAS)	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
Emeraude THD (ex KITA SAS)	France	829012731	Carcassonne (11)	100%	56,10%	100%	81%
LA FIBRE 85 (ex LA FIBRE 78)	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
LINKT	France	815109467	Puteaux (92)	100%	87,95%	100%	87,95%
Projet 3.1 (ex. LINKT 1)	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
Projet 3.2 (ex. LINKT 2)	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	87,95%	87,95%	87,95%	87,95%
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	41,23%	50%	40,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	41,23%	50%	40,50%
LUDINYS	France	845191238	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% Intérêt	% contrôle	% Intérêt
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
MENIPPE	France	845195619	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MSA RTE HOUPEVILLE	France	837833714	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
THD 83 (ex NET 29)	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	82,46%	100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	82,46%	100%	81%
OENOE	France	845177625	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
Projet 3.3 (ex. LINKT 3)	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
RENELLE	France	529791311	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	90,94%	49,35%
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
ROUEN RUE GENERAL LECLERC	France	835203688	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,60%	62,70%	83,60%	75,24%
SALMACIS	France	845179506	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
SCCV Isneauville RTE DE NEUFCHATEL	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV RONCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
SELLONIS	France	533319539	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
Fibre 31 (ex.THALIA SAS)	France	824290969	Val de Reuil (27)	50,10%	41,32%	50,10%	40,58%
THD 06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
YCONIK (ex URANIE)	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58,42%	58,42%	58,42%	58,42%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES AMANDIERS (ex Projet)	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE BILOBA (ex Projet 2)	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-PROJET 3	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
AZALEE (ex WIBOX)	France	509649745	Paris (75)	100%	82,46%	100%	81%
VILLA GINKGOS - LES FIGUIERS	France	879781128	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS - LES LAURIERS	France	879750925	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS - LES OLIVIERS	France	879781177	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
BOIS GUILLAUME RUE GIROT	France	850206129	Isneauville (76)	100%	75%		
ROUEN RUE DE LA MARE DU PARC	France	850206020	Isneauville (76)	100%	75%		
DEVILLE LES ROUEN AVENUE CARNOT	France	877975532	Isneauville (76)	100%	75%		
IFE 1	France	878886555	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		
IFE 2	France	878886555	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		
IFE 3	France	878886563	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		

Les filiales consolidées du groupe le sont selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Infrastructure	187 553	92 434
Services Télécoms	11 964	2 797
Aménagement / Lotissement	3 089	3 494
Promotion Immobilière	11 035	8 424
Résidences gérées	5 093	4 818
Autres	1 125	425
Total	219 859	112 391

5 Autres produits

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Production immobilisée Intragroupe	96 316	40 658
Production immobilisée	16 426	14 062
Production stockée	11 665	3 435
Subventions d'exploitation	22	594
Transferts de charges d'exploitation	1 142	1 318
Autres produits	262	-23
Total Autres produits d'exploitation	29 518	19 386

La production immobilisée intragroupe correspond au réseau constituant une construction à soi-même à l'échelle du groupe.

Pour 2019, il s'agit principalement :

- De la construction du backbone par Linkt pour 827k€ ;
- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31 pour 51 266K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Octogone Fibre pour 21 287K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP THD 66 pour 4 996€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Manche Fibre pour 4 740K€.

Pour 2018, il s'agit principalement :

- De la construction du backbone par Linkt,
- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31, qui est la 1^{ère} DSP concessive consolidée dans les comptes d'AIH, pour 39 877K€.

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2019 s'élève à 906 salariés contre 691 au 31 décembre 2018.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	36 152	26 388
Charges sociales	13 990	11 337
CICE	0	-816
Total	50 142	36 909

Au 31 décembre 2019, le taux moyen de charges sociales s'établit à 39% contre 43% au 31 décembre 2018.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux s'élève à 261 K€.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	-8 280	-3 269
Immobilisations mises en concession	-6 450	-5 279
Immobilisations corporelles	-3 987	-2 943
Subventions d'investissement reprises en résultat	2 367	2 470
Total des dotations aux amortissements [A]	-16 351	-9 022

Engagements envers les salariés	950	-352
Provisions pour risques et charges	-1 284	-1 540
Total des dotations aux provisions [B]	-334	-1 892
Total des dotations nettes hors actifs circulants [C = A+B]	-16 685	-10 914
Stocks	46	-120
Clients et autres actifs circulants	-142	52
Total des dotations à l'actif [D]	-95	-68
Total [E = C+D]	-16 781	-10 982

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur cession de VMP		5
Intérêts compte à terme	3	35
Intérêts comptes courants filiales non consolidées	909	458
Reprise dépréciation C/C liquidables		1 707
Autres produits financiers	137	602
Reprise provision VMP / titres	11	
Total Produits	1 059	2 808
Intérêts sur emprunts	-3 612	-2 721
Intérêts compte courant hors groupe	-503	
DAP sur VMP		-11
DAP sur titres hors groupe	0	-3 000
Autres dotations financières	-35	-2 361
Autres charges financières	-869	-557
Total Charges	-5 018	-8 649
Résultat financier	-3 960	-5 842

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur exercices antérieurs	476	991
Autres produits exceptionnels	5	2
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	9 170	254
Produit de cessions de titres de participation	212	1 229
Reprise dépréciation des immobilisations		50
Résultat consolidé des sociétés liquidées et déconsolidées		543
Produit net de cessions des sociétés ACL / AL / Linkt Holding		3 469
Reprise dépréciation des créances clients et comptes courants		922
Reprise provision pour risques et charges	5	203
Reprise dépréciations autres créances	15	692
Reprise subventions d'investissements	378	1 320
Autres produits exceptionnels	27 937	8
Transfert de charges		
Total Produits	38 198	9 685
Charges sur exercices antérieurs	-1 480	-1 468
Autres charges exceptionnelles (*)	-6 808	-1 102
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-6 972	-242
Valeur nette comptable des titres cédés	-114	-1 286
Dotation aux provisions exceptionnelles	-700	-3
Dépréciation des créances clients et comptes courants	0	
Dépréciation exceptionnelle des autres créances	-843	-3 469
Dépréciation exceptionnelle des immobilisations	-63	-834
Total Charges	-16 980	-8 405
Résultat exceptionnel	21 217	1 280

(*) inclus 1 943 K€ d'honoraires exceptionnels sur le sous groupe AIH concernant des projets de croissance n'ayant pas abouti

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Impôt courant	-7 318	-2 220
Impôt différé	-444	-1 321
Charge ou (produit) réel d'impôt	-7 762	-3 541

10.1.2 Taux effectif d'impôt

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition :	25 020	-2 434
Impôt sur le résultat :	7 762	3 541
Résultat net avant impôt et amortissements des écarts d'acquisition :	32 781	1 106
Taux effectif d'imposition :	24%	320%

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat des activités poursuivies » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 31 % en 2019 s'établit comme suit :

En milliers d'euros :	31/12/2019
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	25 020
Charge d'impôt	7 762
Résultat avant impôt	32 781
Taux d'imposition du Groupe	31%
Charge d'impôt théorique	10 162
Augmentation / réduction de la charge d'impôt résultant de :	
- différences permanentes	363
- Déductions / réintégrations diverses	198
- Dépréciations comptes courants / titres	-4 747
- Retraitement DSP	213
- Cessions internes de titres	312
- Dividendes - quote part de frais et charges	31
- Ecritures de consolidation non fiscalisées	282
- Dépréciations fonds commercial	15
- Consommations des déficits fiscaux non activés / déficits non activés	819
- Crédits d'impôt / Mécénat	-130
- Contribution sociale	174
- Imposition - variation de taux	126
- Imposition - taux réduit	-66
- Divers	9
Charge réelle d'impôt	7 762

10.2 Actifs et Passifs d'impôts différés

La variation des Actifs et Passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros :	31/12/2018	Mouvements de l'exercice				31/12/2019
		Entrée de périmètre	Autres	Déconsolidation	Charge / Produit au compte de résultat	
Actifs d'impôts différés	1 617		7		-444	1 180
Passifs d'impôts différés	0		0			0
Actif / (Passif) net	1 617	0	7	0	-444	1 180

11 Goodwill net

L'évolution des Goodwill s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros :	31/12/2018	Mouvements de l'exercice			31/12/2019
		Var. taux d'intérêt	Sortie de périmètre	Dotation	
Goodwills bruts	2 043	387	-41		2 390
Amortissements	-424	0	26	-492	-890
Goodwills nets	1 619	387	-15	-492	1 500

Le rachat par la société Alto à la Caisse des dépôts et consignation des parts de la société THD83 a engendré, sur 2017, un écart d'acquisition de 657k€, amorti sur la durée de la DSP à savoir 15 ans (solde au 31/12/2019 : 531k€ net)

La hausse du pourcentage d'intérêt de la société WIBOX, en 2015, avait généré un écart d'acquisition de 607K€ amorti sur 10 ans (solde au 31/12/2018 : 382k€ net). Suite à la cession du fonds de commerce Wibox à Nordnet en octobre 2019, il a été décidé de déprécier intégralement le goodwill pour un montant de 382k€.

Sur l'exercice, la hausse du pourcentage d'intérêt d'Alto dans la société Résoptic a engendré la constatation d'un écart d'acquisition de 150k€, qui sera amorti sur une durée de 19 ans à compter du 01/01/2020.

Sur l'exercice, la hausse du pourcentage d'intérêt d'AITHD dans la société Alto a engendré un écart d'acquisition de 237k€, qui sera amorti sur une durée de 14 ans à compter du 01/01/2020.

La cession de 15% d'intérêts minoritaires de Cap Horn Promotion aux dirigeants a engendré une diminution de l'écart d'acquisition historique de 42k€.

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des immobilisations incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2018	Acqui- sitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Mouvements de périmètre	31/12/2019
Frais de recherche & développement	1 672	28	-66		140		1 773
Concessions, brevets & droits similaires	62	301	-14		-40		309
Logiciels	934		-765				169
Fonds commercial							
Frais établissement							
Autres immobilisations incorporelles	26 465	22 520	-6 262		2 452		45 176
Immobilisations incorporelles en cours	140	5 914			-1 139		4 915
Total Immobilisations incorporelles	29 273	28 762	-7 107		1 414		52 342
Amt/Dép. frais de rech. & développ.							
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-833		61	-44			-816
Amt/Dép. logiciels	0		7	-289			-282
Amt/Dép. fonds commercial *	-282			-47	0		-329
Amt/Dép. frais établissement							
Amt/Dep autres immobilisations incorp.	-4 314		4 019	-7 947	0		-8 243
Total Amt/dép. immos incorporelles	-5 429		4 087	-8 327	0		-9 669
Total Valeur Nette	23 845	28 762	-3 020	-8 327	1 414		42 673

DAP exploration -8 280

DAP exceptionnelle -4"

* Le fonds commercial de la société ALTITUDE LOTISSEMENT est déprécié sur 10 ans.

13 Immobilisations mises en concession

En milliers d'euros :	31/12/2018	Acqui- sitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Mouvements de périmètre	31/12/2019
DSP Net Grand Rodez	7 072	53			-47		7 078
DSP Net 55	12 941	184	-20				13 105
DSP THD 83	13 998	771	-22		-431		14 317
DSP Resopbc	10 907	604	-21		-28		11 463
DSV Vannes Agglo	17 838	825	-669		-59		17 935
DSP Manche Fibre	9 832	5 638			1 757		17 227
DSP Doubs la Fibre	11	1			-1		11
DSP THD 06	952	189			1 398		2 538
DSP PACT	1 749	622			60		2 430
DSP Eureka	0	140	-189		49		
DSP Emeraude THD		811			1 148		1 959
DSP THD 66		379			4 650		5 030
DSP Octogone Fibre		5 430					5 430
DSP Fibre 31		2 046			19 507		21 553
Total Immobilisations mises en concession	75 301	17 695	-920		28 003		120 077
Amt/Dép. DSP Net Grand Rodez	-4 885			-576			-5 461
Amt/Dép. DSP Net 55	-10 951		20	-1 843			-12 775
Amt/Dép. DSP THD 83	-4 036		19	-818			-4 836
Amt/Dép. DSP Resopbc	-2 549		21	-496			-3 025
Amt/Dép. DSP Vannes Agglo	-3 022		279	-853			-3 596
Amt/Dép. DSP Manche Fibre	-709			-1 078			-1 787
Amt/Dép. DSP Doubs la Fibre	-6			-2			-8
Amt/Dép. THD 06	-45			-67			-113
Amt/Dép PACT	-226			-219			-445
Amt/Dép Eureka	0		22	-12	-10		0
Amt/Dép Emeraude THD				-3	0		-3
Amt/Dép THD 66				-3			-3
Amt/Dép Octogone Fibre				0			0
Amt/Dép Fibre 31				-479	-183		-662
Total Amt/dép. immobilisations mises en concession	-26 430		360	-6 450	-193		-32 714
Total Valeur Nette	48 871	17 695	-561	-6 450	27 808		87 363

DAP exploitation -6 450
DAP exceptionnelle

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2018	Acqui- sitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Mouvements de périmètre	31/12/2019
Constructions	20 558	29	-10 105		-7 775		2 704
Terrain	70						70
Agencements sur terrain							
Installat° tech, matériel & outillage	9 975	6 153	-481		105		15 752
Matériel de transport	176	2 445	-635		213		2 198
Immobilisations corporelles en cours	35 281	92 214	-888		-21 352		105 255
Autres immobilisations corporelles	12 627	1 095	-129		-31		13 561
- Dont en crédit bail	2 972						2 972
Total Immobilisations corporelles	78 688	101 934	-12 241		-28 841		139 540
Amt/Dép. constructions	-9 085		8 145	-814	189		-1 564
Amt/Dép. agencement sur terrain	0						0
Amt/Dép. install tech, mat & outl.	-5 430		209	-796	0		-6 017
Amt/Dép. Matériel de transport	-45		401	-1 635	5		-1 275
Amt/Dép. autres immobilisations	-6 457		95	-758	19		-7 101
- Dont en crédit bail	-2 961						-2 961
Total Amt/dép. Immobilisations	-21 016		8 850	-4 004	213		-15 957
Total Valeur Nette	57 671	101 934	-3 390	-4 004	-28 628		123 583
				DAP exploitation	-3 967		
				DAP exceptionnelle	-16		

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à l'acquisition de réseau et ont donc vocation à basculer dans la catégorie immobilisations en concession au moment de la mise en service.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	Mouvements de l'exercice					31/12/2019
	31/12/2018	Augmen- tation	Rembour- sement	Cession	Reclasse- ment	
Titres de participation non consolidés	28 604	901				29 505
Far East	17 000					17 000
TV76	160					160
NET27	2 800					2 800
Net 67	1 000					1 000
Net 64	800					800
Net Bourgogne	1 000					1 000
Altitude Wireless	2 250					2 250
Losange	10					10
Connectic 39	570					570
Sem Innovance	5					5
Rosace	8	901				909
Net Aveyron	3 000					3 000
Dépréciation des titres de participation	14 420					14 420
Créances rattachées à des participations	8 671				-8 670	1
Prêts et autres immobilisations financières	17 298	405	53	8	8 670	26 312
Immobilisations financières nettes	40 152	1 306	-53	-8		41 397

Les titres de participation non consolidés correspondent à :

- La détention de 19% de la société Connectic 39 pour une valeur de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2019.
- La détention de 8% de la société ROSACE pour une valeur nette comptable de 909k€.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur nette comptable de 5K€.
- La détention de 100% de la société Far East (17.000 K€). Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel IFRS. La valeur des titres au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation (dépréciation de 3M€ au 31/12/2019). Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.
- La détention par la société ALCALA de 10,81% de TV 76 pour 160K€
- La déconsolidation des sociétés liquidées et dépréciées à 100% au 31/12/2019.
- La détention de 9.9% de la société LOSANGE pour une valeur nette comptable de 10K€.

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement

16.1 Stocks et encours

En milliers d'euros	Brut	Provisions	31/12/2019	31/12/2018
Encours de production	28 343	-290	28 053	17 052
Marchandises	27 545		27 545	10 475
Produits finis	1 078		1 078	410
Total	56 966	-290	56 676	27 938

Les encours correspondent à des terrains, des opérations d'aménagement de lotissement en cours ainsi qu'aux ventes en l'état futur d'achèvement de l'activité de promotion.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel des terrains acquis en vue de constituer des réserves foncières.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Etat, impôt sur les bénéfices	1 318	2 598
Créances fiscales hors IS	42 483	29 180
Autres créances	8 497	11 024
Compte courant Far East	3 678	3 028
Comptes courants filiales non consolidées	20 408	9 329
Charges constatées d'avance	2 340	4 384
Total	78 723	59 543

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fiscales et sociales	49 653	33 262
Impôt différé passif	0	0
Comptes courants filiales non consolidées	3 164	1 528
Autres dettes	9 790	4 437
Produits constatés d'avance	23 159	16 539
Total	85 766	55 766

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Valeurs mobilières de placement	20 760	14 228	6 532
Disponibilités	172 718	86 160	86 559
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	193 479	100 388	93 091
Concours bancaires courants	-1 179	-2 066	887
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	192 300	98 322	93 978

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018	Variation
VMP - Equivalent de trésorerie	16 787	10 485	6 301
VMP - Actions propres à attribuer	3 973	3 753	220
Total brut	20 760	14 239	6 521
Dépréciation VMP	0	-11	11
Total net	20 760	14 228	6 532

Les disponibilités consolidées peuvent être distinguées en 2 catégories :

- Les disponibilités comptabilisées dans les comptes d'Altitude, d'une de ses filiales consolidées par intégration globale, des GIE, ou Joint-Ventures consolidés proportionnellement (disponibilités corporate).
- Les disponibilités dont disposent les sociétés de projet faisant l'objet d'un financement structuré sans recours actionnaire, qui constituent ainsi une trésorerie spécifiquement dédiée au projet (disponibilités projet).

En k€	2019	2018
Disponibilités corporate	121 541	72 743
Disponibilités projet	51 178	13 417
Total disponibilités	172 718	86 160

En k€	2019	2018
VMP corporate	16 351	5 049
VMP projet	436	5 436
Total VMP - Equivalent de trésorerie	16 787	10 485

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2019, le capital social est fixé à 513 K€ divisés en 512 911 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019 se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Evolution Autres mouvements	Reprises	31/12/2018
Provision pour risque et charges	1 858	2 280		-55	4 083
Provision pour litiges	0	985			985
Provision pour perte de contrat	9			-5	3
Ecart acquisition	427			-85	341
Avantages au personnel	1 285	54		-1 004	335
Total Provisions	3 578	3 319		-1 149	5 748
Dont exploitation		1 393		-1 059	
Dont exceptionnel		700		-5	
Dont reprise écart acquisition				-85	
Dont provision charges AGA (contrepartie charges de personnel)		1 226			

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

La forte variation de la provision avantages au personnel est relative au changement d'estimation concernant le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite, tel que décrit dans les principes comptables (cf paragraphe 2.16).

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2019, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018	Evolution du nominal	31/12/2018
Emprunts bancaires	336 087	38 924	213 743	83 420
Autres emprunts	1 002	676	326	937
Concours bancaires courants	1 179	1 179		2 066
Intérêts courus sur emprunts	101	101		28
Total :	338 369	40 880	214 069	86 551

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018	Evolution du nominal	31/12/2018
Emprunts bancaires	165 535	184 151	-13 599	336 087
Autres emprunts	937	102	-37	1 002
Intérêts courus sur emprunts	28	73		101
Total :	166 500	184 326	-13 636	337 190

Par ailleurs, la dette bancaire consolidée se décompose en une dette bancaire structurée, contractée dans les sociétés de projet et sans recours actionnaire (ci-après la « dette bancaire projet ») d'une part, et d'une dette bancaire classique, contractée dans la holding ou les filiales industrielles (ci-après la « dette bancaire corporate ») d'autre part.

Au 31 décembre 2019, la dette bancaire se présente ainsi :

En k€	2019	2018
Dette projet sans recours actionnaire	211 816	100 142
Dont Alto	82 338	54 290
Dont Fibre 31	103 191	45 851
Dont Octogone Fibre	26 287	
Dette corporate	124 271	65 393
Total emprunts bancaires	336 087	165 535

21 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTEAME (ex-ALTITUDE LOTISSEMENT)

ALTEAME a accordé des garanties financières à la BNP sur une opération pour un montant total de 209 K€ jusqu'à l'achèvement des travaux avec engagement de consentir une hypothèque de premier rang sur les biens non vendus à la première demande.

ALTEAME a accordé une caution d'immobilisations à la BNP pour un montant total de 25 K€.

Nantissement au premier rang du fonds de commerce d'Altitude Lotissement dans le cadre d'un crédit de 480 K€ arrivant à échéance en juillet 2020.

LINKT Holding et ses filiales

Convention de nantissement du fonds de commerce de la société LINKT à hauteur de 50 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes du contrat de crédit de 50 M€ en date du 19/09/2018 entre LINKT et les Banques.

Villas Ginkgos

Privilege de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilege de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la société Partenaires Génération 2 (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire)

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

CHP et ses filiales

Cautionnement donné par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 36 K€.

Cautionnement donné par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 33 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV DEVILLE LES ROUEN ROUTE DE DIEPPE à la BNP portant sur une garantie financière d'achèvement d'un montant de 5 651 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV ISNEAUVILLE ROUTE DE NEUFCHATEL à la BNP portant sur un refinancement partiel du foncier d'un montant de 360 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV MSA ROUTE D'HOUPEVILLE à la BNP portant sur un financement partiel du foncier d'un montant de 1 050 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV ROUEN RUE DU GAL LECLERC à la BNP portant sur un refinancement partiel du foncier d'un montant de 675 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV SAINT LEGER DU BOURG DENIS à la BNP portant sur un financement partiel du foncier d'un montant de 269 K€.

Privilège de prêteurs de deniers donné par la SCCV ROUEN PALAIS DES CONSULS relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 11 000 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV ROUEN RUE DU GAL LECLERC relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 675 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV SAINT LEGER DU BOURG DENIS relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 269 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV MSA ROUTE D'HOUPEVILLE relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 1 050 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV MESNIL ESNARD RUE PASTEUR relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 3 360 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV DLR ROUTE DE DIEPPE relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 800 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV FSP LA CHAUSSEE relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 700 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV ISNEAUVILLE ROUTE DE NEUFCHATEL relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 1 802 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV ISNEAUVILLE VASCO DE GAMA relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 252 K€.

Engagements reçus

LINKT Holding et ses filiales

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Puteaux le 11/08/2017 sur une durée de 10 ans pour un montant de 260 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Lesquin le 01/02/2018 pour un montant de 84 K€.

Deux délégations d'assurances « Homme Clé » pour un montant total de 7 M€ ont été souscrites dans le cadre du contrat de prêt de 50 M€.

Caution reçue par la société LINKT HOLDING à hauteur de 25 K€ pour un contrat cadre réalisé avec la société SFR.

Garantie autonome à première demande délivrée par la société LINKT HOLDING dans le cadre d'un bail commercial à Mont-Saint-Aignan pour un montant maximum de 430 K€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre le bailleur et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

CHP et ses filiales

Cautionnements reçus du CIC pour un montant total de 61 K€ au profit de CAP HORN PROMOTION.

Cautionnement reçu de CEGC pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 11 K€ au profit de la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 9 K€ au profit de la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 6 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de HSBC pour un montant de 26 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de CEGC pour un montant de 2 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 13 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu du Crédit du Nord pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu de CEGC pour un montant de 2 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu de la Banque BTP pour un montant de 15 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 28 K€ au profit de la SCCV BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ.

Cautionnement reçu de la BTP Banque pour un montant de 12 K€ au profit de la SCCV BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ.

Cautionnement reçu de la BNP pour un montant de 1 K€ au profit de la SCCV BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ.

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction et l'exploitation du réseau :

Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net 55 au profit du concédant Conseil Général de la Meuse pour un montant de 200K€.

Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net Grand Rodez au profit du concédant Communauté d'agglomération Grand Rodez pour un montant de 100K€.

Caution donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour un montant de 400K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 83 au profit de Toulon Provence Méditerranée pour un montant de 200K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour un montant de 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 4 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Resoptic au profit du concédant Communauté de Communes Rives de Moselle pour 400K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Losange pour 10 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Losange pour 1 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de la Région Grand-Est pour 2 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit de la Région Alsace pour 5 436K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Losange Déploiement au profit d'Euler Hermès pour 17 364K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Rosace pour 2 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Rosace pour 689K€, et faisant l'objet d'une contre garantie reçue de NGE à hauteur de 50%.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Fibre 31 Déploiement au profit du SMO Haute-Garonne Numérique pour 13 900K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Emeraude THD au profit du concédant Syaden pour 1 200K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Fibre 31 au profit du SMO Haute Garonne Numérique pour 2 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de La Fibre 85 au profit du GIP Vendée Numérique pour 972K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Octogone Fibre au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 7 640K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 66 au profit du Département des Pyrénées Orientales pour 3 000K€.

Nantissements :

Nantissement par Altitude Infrastructure SAS au profit de Resoptic d'un instrument financier (CAT) de 250K€.

Nantissement par Altitude Infrastructure SAS d'un compte à terme en garantie d'engagement de caution émise pour Net Grand Rodez pour 50K€.

Nantissement de compte à terme en contre garantie d'une garantie à première demande émise par le Crédit Agricole au bénéfice du Groupement des prêteurs ALTO pour 1 000K€.

Cautions solidaires :

Caution solidaire émise en faveur du Crédit Agricole dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs ALTO pour 14 700K€.

Caution solidaire émise en faveur de la Caisse d'Epargne dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone Fibre pour 23 860K€.

Caution solidaire émise en faveur de LCL dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone Fibre pour 10 000K€.

Caution solidaire émise en faveur du CIC dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone Fibre pour 10 000K€.

Garantie reçue au titre du Fonds National de Garantie RHB (renforcement de haut de bilan) à hauteur de 80% et 60% sur deux prêts accordés par BPI à AIH, pour un montant total de 2 194K€ (encours des prêts au 31/12/2019 de 2 635K€).

22 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'activité de début 2020 est impactée pour l'ensemble de nos activités par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début de la phase de confinement.

Le groupe Altitude reste très attentif à ses clients, à ses collaborateurs ainsi qu'à ses partenaires et travaille avec énergie à préparer la reprise d'activité afin de limiter au maximum les conséquences économiques de cette période.

En tant qu'opérateurs de télécommunications, Altitude infrastructure et Linkt travaillent malgré le confinement au maintien sans faille du service à leurs abonnés.

AIH et ses filiales :

Le 5 février 2020, AI THD a signé un contrat de Délégation de Service Public concessive de 30 ans avec le département de l'Yonne afin de couvrir 100% des Icaunais en FttH d'ici 3 ans, soit 120 000 prises nouvelles à déployer. La société Yconik détenue à 100% par AI THD qui porte ce contrat vient ainsi renforcer l'implantation d'Altitude Infrastructure en Bourgogne-Franche-Comté, où sont déjà déployés les réseaux de la Côte d'Or et du Doubs. Le financement d'Yconik a été signé le 13 février, avec pour la première fois dans l'histoire d'Altitude Infrastructure des acteurs bancaires européens au premier tour de financement, en plus de partenaires habituels.

La conception et la réalisation d'un réseau passif en fibres optiques sur le territoire de la Manche a été attribué à AIC le 5 Mars 2020 pour une tranche ferme 3 ans pour 86 000 prises et une tranche optionnelle 3 ans pour 95 000 prises, alors qu'AI THD était déjà titulaire depuis 2015 du contrat d'affermage sur ce territoire, via la société Manche Fibre. Ce nouveau contrat renforce l'activité d'Altitude Infrastructure et témoigne de la confiance de la collectivité.

CHP et ses filiales :

Concernant les SCCV MSA Chemin de Clères, Bois Guillaume Rue Vittecoq et Bois Guillaume Route de Neufchâtel, l'ensemble des lots restants a été vendu.

Concernant la SCCV Le Havre Rue Claude Levi Strauss, le terrain acquis auprès de la SHEMA pour la réalisation de 7 maisons individuelles a fait l'objet d'une résolution de vente. La société pourra ainsi être liquidée à l'amiable sur l'exercice.

La SCCV Isneauville Vasco de Gama a signé l'acte authentique de vente en l'état futur d'achèvement d'un bâtiment de bureau.

- SOCIETE ALTITUDE SAS -
Société par Actions Simplifiée au Capital de € 512.911
Siège Social : 75 boulevard Haussmann 75008 PARIS
R.C.S PARIS 379 617 822

RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL
7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN

CABINET ROBIN COFIDUREC
34 rue de Turbigo
75003 PARIS

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux associés de la SAS ALTITUDE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit sur les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- Impact des variations du périmètre de consolidation : le paragraphe 3. « Périmètre de consolidation » de l'annexe expose l'évolution du périmètre de consolidation sur l'exercice. Dans le cadre de notre justification d'appréciation, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de détermination du périmètre de consolidation et ses modalités d'application ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Traitement du résultat des minoritaires : le paragraphe 2.1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose le traitement comptable appliqué pour les intérêts minoritaires. Dans le cadre de notre justification d'appréciation, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de détermination de ces intérêts minoritaires et ses modalités d'application fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes .

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants ou appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la

supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

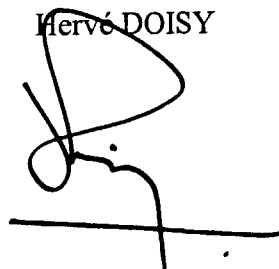
Fait à Mont Saint Aignan et Paris, le 17 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

CABINET ROBIN COFIDUREC

Hervé DOISY

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a horizontal line at the bottom.

Olivier ROBIN

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'O' followed by a series of loops and a horizontal line at the end.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

En KC :	Notes :	31/12/2019		31/12/2018	
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé					
Ecart d'acquisition	11	2 390	890	1 500	1 619
Immobilisations incorporelles	12	52 342	9 669	42 673	23 845
Immobilisations en concession	13	120 077	32 714	87 363	48 871
Immobilisations corporelles	14	139 540	15 957	123 583	57 671
Immobilisations financières	15	55 817	14 420	41 397	40 152
Total Actif Immobilisé		370 166	73 650	296 516	172 158
Stocks et encours	16.1	56 966	290	56 676	27 938
Clients et comptes rattachés	16.2	91 093	12 679	78 413	35 030
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	107 884	29 161	78 723	59 543
Impôt différé actif	10.2	1 180		1 180	1 617
Valeurs mobilières de placement	17	20 760	0	20 760	14 228
Disponibilités	17	172 718		172 718	86 160
Total Actif		870 768	115 780	704 988	396 673
Capital	18			513	513
Primes liées au capital				8 734	8 734
Réserves				47 841	48 985
Subventions				20 821	20 408
Résultat de l'exercice				22 542	-3 085
Autres				0	-969
Total Capitaux Propres part du groupe				100 450	74 585
Intérêts hors groupe				4 116	4 238
Provisions	19			5 748	3 578
Comptes courants des associés majoritaires				5 525	7 700
Comptes courants des associés minoritaires				5 498	5 312
Emprunts et dettes financières (*)	20			338 369	168 566
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			159 516	76 929
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			85 766	55 766
Total Passif				704 988	396 673

(*)

Dette projet sans recours actionnaire

2019

2018

211 960

100 142

Dette corporate

126 408

68 424

Total emprunts bancaires

338 369

168 566

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

En KC :	Notes :	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	4	219 859	112 391
Production Immobilisée Intragroupe	5	96 316	40 658
Autres produits d'exploitation	5	29 518	19 386
Achats consommés		-256 187	-114 263
Charges de personnel	6.2	-50 142	-36 909
Autres charges d'exploitation		-2 543	-1 414
EBITDA (*)		36 821	19 849
Impôts et taxes		-2 830	-2 223
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	7	-16 781	-10 982
Résultat d'exploitation		17 211	6 644
Charges et produits financiers	8	-3 960	-5 842
Résultat courant des sociétés intégrées		13 251	801
Charges et produits exceptionnels	9	21 217	1 280
Participation des salariés		-1 687	-974
Impôt sur les bénéfices	10	-7 762	-3 541
Résultat net des entreprises intégrées		25 020	-2 434
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11	-406	-559
Résultat net de l'ensemble consolidé		24 614	-2 994
Intérêts minoritaires		2 072	92
Résultat net (part du groupe)		22 542	-3 085
Résultat par action		43,95	-6,02

(*)

	2019	2018
EBITDA Projet	-8 813	-858
EBITDA Corporate	45 634	20 707
Total	36 821	19 849

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

<i>En KC :</i>	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net total consolidé	24 614	-2 994
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	17 640	15 446
Elim. de la variation d'impôt différé	444	1 321
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-2 298	-1 241
Total marge brute d'autofinancement	40 400	12 532
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	26 658	-1 934
Flux de trésorerie générés par l'activité (1)	67 058	10 598
Incidence des variations de périmètre	-838	2 345
Acquisition d'immobilisations*	-145 757	-81 864
Variation BFR Investissement	3 227	3 016
Acompte sur cession d'immobilisations	9 223	343
Cession d'immobilisations	-134 145	-76 160
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-170 100	-52 260
Augmentation de capital		3
Augmentations (réductions) de comptes courants hors groupe	-9 856	-4 384
Emission d'emprunts	184 326	111 244
Remboursement d'emprunts	-13 636	-14 885
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		-12 143
Dividendes payés aux minoritaires		
Cession (acq.) nette actions propres		-4 950
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	160 834	74 885
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	93 747	9 324
Trésorerie d'ouverture cf note 17	94 579	85 255
Trésorerie de clôture cf note 17	188 326	94 579
* dont subventions d'investissements	3157	66

(1) L'année 2019 est marquée par une forte progression de la marge brute d'autofinancement (MBA), passant de 12 532K€ à 40 400K€, traduisant la progression de l'activité en 2019.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellés (KC)	Groupe	Hors Groupe	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2018	74 585	4 238	78 823
Distribution de dividendes			
Augmentation de capital			
Résultat 2019	22 542	2 072	24 614
Variation de périmètre	796	-469	327
Actions propres			
Autres (*)	2 527	-1 725	802
Capitaux propres au 31/12/2019	100 450	4 116	104 566

(*) inclus la comptabilisation des subventions d'investissement en capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019	3
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019	4
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
1 Faits majeurs de l'exercice	9
2 Principes et méthodes comptables	13
2.1 Règles et méthodes comptables	13
2.2 Entités ad hoc	14
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	14
2.4 Recours à des estimations	14
2.5 Regroupements d'entreprises	15
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères	15
2.7 Immobilisations incorporelles	15
2.8 Délégation de service public	16
2.9 Immobilisations corporelles	17
2.10 Contrats de location	17
2.11 Participations et autres immobilisations financières	18
2.12 Stocks et en-cours	18
2.13 Valeurs mobilières de placement	18
2.14 Créances	18
2.15 Impôt différé	19
2.16 Engagements envers les salariés	20
2.17 Provisions	21
2.18 Fournisseurs et autres créditeurs	21
2.19 Chiffre d'affaires	21
2.20 Résultat net par action	21
3 Périmètre de consolidation	22
4 Chiffre d'affaires	26
5 Autres produits	26
6 Personnel	26
6.1 Effectifs	26
6.2 Charges de personnel	27
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	27
8 Résultat financier	28

9	Résultat exceptionnel	29
10	Impôts sur les résultats	29
10.1	Charge d'impôt	29
10.2	Actifs et Passifs d'impôts différés	31
11	Goodwill net	31
12	Immobilisations incorporelles nettes	32
13	Immobilisations mises en concession	33
14	Immobilisations corporelles nettes	34
15	Immobilisations financières nettes	35
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement	36
16.1	Stocks et encours	36
16.2	Créances et dettes d'exploitation	36
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation	36
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	37
18	Capitaux propres consolidés	37
19	Provisions	38
20	Emprunts bancaires et passifs financiers	38
21	Engagements hors bilan	39
22	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	45

1 Faits majeurs de l'exercice

ALTITUDE SAS :

Dans le cadre de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions au sein du sous-groupe AIH (cf faits majeurs sous-groupe AIH), 2544 actions ont été annulées en décembre 2019, entraînant de facto la relution d'Altitude dans ce sous-groupe, portant ainsi sa participation à 82,46%.

En janvier 2019, ALTITUDE a cédé 15% de sa participation dans Cap Horn Promotion SAS à des managers clés, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 75%.

La société ALTITUDE a créé 3 nouvelles filiales, IFE 1, IFE 2 et IFE 3, détenues à 100%, qui clôturent leur premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2019.

SOUS GROUPE AIH :

Des nouveaux marchés gagnés en 2019

L'année 2019 a été marquée par la signature de 4 nouveaux marchés (2 nouvelles DSP en concessif et 2 AMEL) qui ont permis d'affirmer l'ancrage national d'Altitude Infrastructure.

En mars 2019, AI THD a signé le contrat de DSP du Tarn et Garonne, dénommé Octogone Fibre, pour le déploiement de la fibre optique dans le Tarn-et-Garonne. Ce contrat représente plus de 7 000 kilomètres de câbles, 150 000 kilomètres de fibre et 102 000 prises raccordées d'ici 2022 sur 191 communes. C'est 244 millions d'euros investis sur l'ensemble du projet sur 30 ans.

En juin 2019, a eu lieu la signature officielle de la première convention relative à un projet AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) en France pour le projet Fibre 21, entre le conseil départemental de la Côte d'Or et AI THD. Ce contrat concessif sans durée vise à raccorder 57 000 foyers d'ici la fin 2020. Il complète notre présence déjà forte dans l'Est de la France.

En septembre 2019, AI THD a signé son deuxième projet AMEL, sur le territoire des Landes, pour une couverture à 100% en fibre optique d'ici 2022. Altitude Infrastructure s'est engagée à couvrir intégralement sur fonds propres le déploiement de 105 000 prises.

En octobre 2019 a eu lieu la signature du Marché Public Global de Performance Fibre 85 avec Vendée Numérique pour le déploiement de 285 000 prises d'ici fin 2023.

Un développement commercial soutenu des réseaux existants

Après Bouygues Telecom en 2017, Free et SFR en 2018, l'année 2019 est marquée par la concrétisation de l'arrivée du dernier Opérateur Commercial d'Envergure National, Orange, sur les réseaux d'Altitude Infrastructure : AI THD a signé en septembre 2019 un accord-

cadre avec Orange pour permettre à ce dernier de proposer ses offres à 3,5 millions de foyers dans 22 départements ruraux.

Une accélération de la vitesse de la construction des réseaux

Avec la livraison de près de 142 000 prises en 2019, Altitude Infrastructure Construction (AIC) permet un doublement du stock de prises commercialisables à fin d'année. Ce fort développement industriel se retrouve dans nos comptes consolidés en chiffre d'affaires pour la construction des DSP non consolidées (Losange et Rosace) et en produits d'exploitation (en Production immobilisée retraitée, voir détail en note 5) pour les DSP consolidées. Par ailleurs, cette performance opérationnelle trouve également sa traduction dans la constitution d'une réserve spéciale de participation, en augmentation significative par rapport à 2018.

Cession du fonds de commerce Wibox à Nordnet

En novembre 2019, a eu lieu la signature de la cession du fonds de commerce de Wibox vers Nordnet, fort d'un parc de plus de 17 000 abonnés.

Comptablement, cette opération s'est traduite par la constatation d'une plus-value de cession de 3,2 M€ enregistrée en résultat exceptionnel (cf note 9).

Résiliation PACT

La société PACT (filiale à 100% d'Alto) a conclu avec la collectivité (le SMO Provence-Alpes-Côte d'Azur) une Convention de DSP dite d'affermage en décembre 2015, portant sur l'exploitation de prises construites par le SMO. En avril 2018, le SMO a décidé de lancer un AMEL, confié à un concurrent, conduisant ainsi à la résiliation du délégataire actuel. PACT a donc été résilié le 28 novembre 2019, et a perçu une indemnité de résiliation pour motif d'intérêt général avant la fin de l'exercice 2019, pour un montant de 26 millions d'euros, comptabilisé en résultat exceptionnel.

Considérant que la résiliation pour motif d'intérêt général n'est pas fondée, PACT a lancé une action en justice, toujours en cours fin 2019.

Autres éléments capitalistiques

ALTO a procédé au rachat de 9% des intérêts minoritaires de RESOPTIC détenus par Néo Center Est pour un montant de 150K€, portant ainsi sa détention dans l'entité à 100%.

En fin d'année, ALTO a procédé au rachat des parts sociales d'Émeraude THD à hauteur de 1 019K€ et de THD 66 à hauteur de 7 981K€ auprès d'AITHD. Ce rachat s'est effectué par la souscription d'un crédit vendeur ainsi que par l'émission de 48 437 nouveaux titres au profit d'AITHD pour une valeur de 18,58 € par action soit un total de 900K€. Cela s'est traduit par une augmentation du capital d'ALTO à hauteur de 48K€ avec une prime d'apport de 852K€, entraînant de fait la relution d'Alto dans AITHD, qui détient désormais 68,028% d'ALTO versus 67% avant l'opération.

Manche Fibre a procédé à une augmentation de capital de 2 000K€, portant ainsi le capital social à 2 500K€.

Suite au rachat par AIH en 2018 de 9% de ses propres actions, soit 12 894 actions (détenues par le véhicule ELBA), il a été décidé en 2019 :

- d'attribuer au plus tard le 15 décembre 2022 (sous condition de présence) 10 350 actions à des salariés du groupe Altitude Infrastructure ; ce qui porte le montant total des actions à attribuer au 31/12/2019 à 3 973K€ figurant en compte de VMP au bilan ;
- d'annuler la part restante d'actions non attribuées au cours de l'exercice 2019, soit 2 544 actions, entraînant une diminution de capital de 137K€ au 31/12/2019.

LINKT Holding et ses filiales :

La société LINKT a engrangé 21,2 millions de prises de commandes sur l'exercice 2019, en progression de 53% (13,8 millions de prises sur l'exercice 2018), témoignant du développement important de l'opérateur. Ces contrats d'abonnement, majoritairement signés sur 3 ans, garantissent à LINKT ses revenus des prochaines années.

LINKT a livré en 2019, seulement deux ans après le lancement de son activité, des services télécoms pour des sociétés du CAC 40 et a signé des contrats ou référencements avec plusieurs autres.

Le fort développement commercial des sites de Paris et Lille a amené LINKT à intégrer dans ses régions des équipes de déploiement afin d'offrir plus de proximité à ses clients.

Le développement de l'infrastructure nationale d'opérateur se poursuit avec :

- d'une part la mise en service de la majeure partie du backbone, épine dorsale du réseau et gage de maîtrise et de qualité de service ;
- d'autre part l'intégration d'un nouvel ERP et de nouveaux logiciels permettant à LINKT d'améliorer son efficience opérationnelle, sa réactivité et la gestion de ses services.

Le groupe d'intégration fiscale créé le 1er janvier 2017 formé par LINKT HOLDING et les sociétés filiales LINKT, PROJET3.1, PROJET3.2 et LINKT PRESTATIONS a été dissout le 1er janvier 2019. Des établissements secondaires ont été créés fin 2019 à Entzheim, Toulouse et Aix.

SOUS GROUPE VILLAS Ginkgos – Bien vivre chez soi :

Les 4 établissements exploités par le groupe VILLAS GINKGOS ont dégagé un résultat net positif en 2019. L'EBITDA consolidé de ce sous-groupe a par ailleurs évolué pour atteindre en 2019 9.6% du chiffre d'affaires, en progression de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Les capitaux propres augmentent de 400k€ pour représenter en fin d'exercice plus de 54% du total bilan.

La filiale VILLAS GINKGOS IMMO a signé un compromis pour l'acquisition d'un bien immobilier à la Roche-sur-Yon en vue d'y installer les équipes de direction et salariés de VILLAS GINKGOS BIEN VIVRE CHEZ SOI.

Au cours de l'exercice 2019, la société VILLAS GINKGOS BIEN VIVRE CHEZ SOI a créé 3 nouvelles filiales, VILLAS GINKGOS LES OLIVIERS, VILLAS GINKGOS LES FIGUIERS et VILLAS GINKGOS LES LAURIERS, détenues à 100%, qui clôturent leur premier exercice, d'une durée de trois mois, au 31/12/2019.

La société VILLAS GINKGOS PROJET 2, a été renommée VILLAS GINKGOS LE BILOBA.

La société VILLAS GINKGOS BIEN - VIVRE CHEZ SOI avait constitué un groupe d'intégration fiscale au 1er janvier 2017, composé d'elle-même et des sociétés VILLAS GINKGOS IMMO, VILLAS GINKGOS LES ALISIERS, VILLAS GINKGOS LE CLOS SAINT JEAN et VILLAS GINKGOS BONNE FONTAINE.

Les filiales VILLAS GINKGOS BELLES RIVES, VILLAS GINKGOS LES AMANDIERS, VILLAS GINKGOS LES ERABLES et VILLAS GINKGOS LES DEMEURES YONNAISES ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2018.

Les filiales VILLAS GINKGOS LE BILOBA et VILLAS GINKGOS PROJET 3 ont été intégrées au groupe au 1er janvier 2019.

Sur l'exercice 2019, le groupe a procédé à une modification de la comptabilisation des gains/pertes d'intégration fiscale dans la société mère. Ceux-ci étaient jusque-là comptabilisés en compte d'attente. Ils sont maintenant comptabilisés en compte de résultat, entraînant un gain de 172K€ dans les réserves du groupe au titre des exercices 2017 et 2018 et un gain en compte de résultat de 32K€ au titre de l'exercice 2019.

ALTEAME (ex ALTITUDE Lotissement) :

La société ALTITUDE LOTISSEMENT a changé de dénomination sociale en septembre 2019 pour se nommer dorénavant ALTEAME.

Les nouvelles méthodes de prospection foncière mises en place fin d'année 2018 ont porté leurs fruits et ALTEAME a signé plusieurs promesses de vente pour l'aménagement de logements en Normandie.

Reconnue pour sa qualité et son expertise dans le montage et la gestion des programmes d'aménagement, ALTEAME a signé en 2019 son premier contrat de maîtrise d'œuvre délégué.

SOUS GROUPE CAP HORN :

La société Cap Horn Promotion a livré sur l'exercice :

- 13 logements collectifs à Mont-Saint-Aignan, Chemin de Clères ;
- 4 logements collectifs et 1 maison individuelle à Bois Guillaume, Parc de Halley ;
- 19 logements collectifs et un commerce à Mesnil Esnard, Route de Paris ;
- 1 054 m2 de surface de bureau à Isneauville ;
- Un pôle santé de 1 165 m2 à Bois Guillaume ;

- Les stocks durs de terrain sur Villa Cornélia et Villa Tibure.

La société Cap Horn Promotion a créé les SCCV Deville Lès Rouen Avenue Carnot, Rouen Rue de la Mare du Parc et Bois Guillaume Rue Girot.

La SCCV ROUEN - PALAIS DES CONSULS a fait l'acquisition du foncier auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen suite à l'obtention et la purge d'un permis de construire pour l'édification d'un ensemble immobilier de plus de 18 000m² de surface de plancher.

La signature de nombreuses promesses de ventes sur des fonciers idéalement situés assurent à CAP HORN l'opportunité de réaliser de nombreux programmes de promotion dans les années à venir. Ce développement, notamment le programme situé à Rouen de rénovation et d'extension du Palais des Consuls, exige de renforcer les équipes. CAP HORN a ainsi embauché deux nouveaux salariés en 2019.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société ALTITUDE SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 99-02 du CRC du 29/04/99.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société ALTITUDE SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2019 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises ou constituées sur l'exercice 2019.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société ALTITUDE SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 99-02 du CRC, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie que le groupe avait assumé des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

A ce titre, les pertes nettes revenant aux minoritaires du sous-groupe LINKT, soit -1 367K€ pour 2019 ont été imputées sur le résultat revenant au groupe.

Au 31 décembre 2019, le cumul de l'excédent des résultats déficitaires revenant aux minoritaires du sous-groupe Linkt et imputés sur les résultats revenant au groupe s'élève à - 2 266K€.

Le sous-groupe AIH ayant réalisé des bénéfices sur l'exercice, le résultat du groupe a été crédité d'un montant de 4 986K€ correspondant aux pertes historiques imputables aux minoritaires et assumées par le groupe. Le groupe ne supporte à ce jour plus aucune perte imputable aux intérêts minoritaires sur le sous-groupe AIH.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Le compte courant d'associé de la Caisse des dépôts et Consignation dans la société Alto est durablement bloqué dans le cadre du financement spécifique des projets et est comptabilisé en comptes courants des associés minoritaires bloqués.

Il n'y a pas de date contractuelle de fin de blocage, le remboursement du principal commencera à partir de mars 2023.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.17) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue.
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois.
- Des fonds de commerce.
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations. La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de service public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de délégation de service public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.

- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées des DSP sont les suivantes :

- o Net Grand Rodez : 16 ans
- o Net 55 : 12 ans
- o Net 48 : 7 ans
- o THD83 : 20 ans
- o Vannes Agglo : 25 ans
- o Résoptic : 25 ans
- o Manche Fibre : 20 ans
- o Doubs : 6 ans
- o Eureka@ : 5 ans
- o PACT : 15 ans
- o THD06 : 15 ans
- o Emeraude THD : 15 ans
- o THD 66 : 15 ans
- o Fibre 31 : 25 ans
- o Octogone Fibre : 30 ans

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| - Constructions : | 20 à 25 ans |
| - Agencements des constructions : | 6 à 25 ans |
| - Installations techniques : | 6 à 15 ans |
| - Matériel informatique : | 3 ans |
| - Mobilier de bureau : | 8 ans |
| - Matériel de transport : | 4 ans |

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation si celle-ci est jugée nécessaire.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

En ce qui concerne les opérations à long terme de promotion immobilière, c'est la méthode de l'achèvement qui est retenue.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Au 31 décembre 2019, les déficits fiscaux du groupe fiscal et des autres sociétés du groupe n'ont pas été activés.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Rappel :

Au 1^{er} janvier 2009, un périmètre d'intégration fiscale au sein du sous-groupe AIH a été créé avec pour société mère, la société ALTITUDE INFRASTRUCTURE HOLDING. Il intègre également les sociétés Altitude Infrastructure Exploitation, Altitude Infrastructure, Altitude Infrastructure Construction, Net Grand Rodez, Net Aveyron, Net 55, Net 64 et Net 67.

Au 1^{er} janvier 2010, les sociétés NET 48 et NET BOURGOGNE ont intégré le périmètre d'intégration.

Les sociétés THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2013.

La société DOUBS LA FIBRE a intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2014.

Les sociétés EUREKA, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2015.

Les sociétés MANCHE FIBRE, AI THD et WIBOX ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2016.

Sur 2017 :

Compte tenu de la cession des titres Alto à la Caisse des dépôts et consignation, pour un tiers de son capital, les sociétés suivantes sont sorties de l'intégration fiscale :

- MANCHE FIBRE, ALTO, PROVENCE ALPES CONNECT, THD06, THD83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Les sociétés THALIA, URANIE, CERES, CALLIOPE, ERATO et SOBO ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2017.

Sur 2018 :

Les sociétés NET 48, NET 64, NET 67, NET BOURGOGNE, ALTITUDE WIRELESS et NET 27 sont sorties du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Compte tenu de la cession de 49,9% de ses parts, la société THALIA est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2018.

Les sociétés BARA, HIRA, FUJI, LA FIBRE 78, ORDOS, KITA et KAUAI ont intégré le périmètre au 1^{er} janvier 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, un second périmètre d'intégration fiscale a été créé au sein du sous-groupe AIH avec pour société mère la société ALTO. Il intègre également les sociétés MANCHE FIBRE, PROVENCE ALPES CONNECT, THD 06, THD 83 et VANNES AGGLO NUMERIQUE.

Sur 2019 :

Les sociétés NET AVEYRON, NET 55, AZALEE (ex WIBOX), EMERAUDE THD et THD 66 sont sorties du périmètre d'intégration fiscale en 2019.

Au 31 décembre 2019, les impôts différés sont calculés au taux de 28%.

Contrôles fiscaux :

Au 31 décembre 2019, il n'y a plus de vérification de comptabilité en cours sur les entités du groupe et tous les litiges ou discussions en cours avec l'administration fiscale ont été levés.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Dans une optique d'amélioration de la qualité de l'information, nous avons mis en place un calcul actuariel de notre provision pour engagements de retraite à compter de l'exercice 2019, qui prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 65 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 0,77%.

2.17 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du fait qu'il existe un risque élevé, l'année suivant la livraison d'un programme immobilier, d'effectuer des travaux complémentaires, les coûts de revient des programmes tiennent compte, le cas échéant, d'une provision SAV (service après-vente).

2.18 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.19 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

2.20 Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net - Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives prorata temporis à compter de la date d'émission.

3 Périmètre de consolidation

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions gratuites à ses salariés, le 21 décembre 2018, AIH avait acquis 9% de ses propres actions, précédemment détenues par un actionnaire extérieur. En fonction des estimations d'affectations envisagées au 31/12/2019, le pourcentage de détention d'Altitude dans le sous-groupe AIH s'élève au 31/12/2019 à 82,46%, une partie des actions acquises en 2018 auprès d'un actionnaire extérieur ayant été annuées, faisant l'objet d'une réduction de capital.

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sociétés intégrées							
ALTITUDE SAS	France	379617822	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
A.EVENTS	France	829379759	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
AI THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALCALA SAS	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE GESTION IMMOB	France	843256835	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	509601282	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	509662052	Paris la Défense (92)	100%	82,46%	100%	81%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	431958313	Puteaux (92)	82,46%	82,46%	81%	81%
ALTEAME (ex ALTITUDE LOTISSEMENT)	France	509671012	Paris (75)	90%	90%	90%	90%
ALTITUDE SENIOR	France	790258693	Paris (75)	100%	75%	100%	90%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	68%	56.10%	67%	54.27%
BARA SAS	France	834247124	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
BG PARC DE HALLEY	France	810432757	Caen (14)	50%	37,5%	50%	45%
BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ	France	828348458	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
CALLIOPE	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
CAP HORN PARTICIPATION	France	501071542	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
CAP HORN PROMOTION	France	495163222	Isneauville (76)	75%	75%	90%	90%
Octogone Fibre (ex CERES SAS)	France	822189866	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
CH IMMO	France	814485170	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FIBRE 40 (ex DAULIS)	France	845170604	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
DEVILLE LES ROUEN RTE DE DIEPPE	France	837896273	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
DOUBS LA FIBRE (ex. LILLE METROPIC)	France	797446283	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ERATO SAS	France	824388383	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
Rosace Exploitation (ex ERBIUM)	France	819099169	Val de Reuil (27)	50%	41,23%	50%	40,50%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
FRANQUEVILLE ST PIERRE LA CHAUSSEE	France	824612825	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FRANQUEVILLE ST PIERRE RTE DE PARIS	France	841691405	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FRANQUEVILLE ST PIERRE RUE REPUBLIQUE	France	841691348	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FUJI SAS	France	827720137	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70%	57,72%	70%	56,70%
GIE Rosace Déploiement (ex GFA)	France	819253568	St Etienne du Grès	50%	41,23%	50%	40,50%
HALIE	France	845175652	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
THD66 (ex HIRA SAS)	France	829010255	Perpignan (66)	100%	56,10%	100%	81%
ISNEAUVILLE PLAINE DE LA RONCE	France	824405773	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
ISNEAUVILLE VASCO GAMA	France	841659840	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
FIBRE 21 (ex KAUAI SAS)	France	831500038	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
Emeraude THD (ex KITA SAS)	France	829012731	Carcassonne (11)	100%	56,10%	100%	81%
LA FIBRE 85 (ex LA FIBRE 78)	France	831500467	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
LINKT	France	815109467	Puteaux (92)	100%	87,95%	100%	87,95%
Projet 3.1 (ex. LINKT 1)	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
Projet 3.2 (ex. LINKT 2)	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	87,95%	87,95%	87,95%	87,95%
LINKT PRESTATIONS	France	831478375	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50%	41,23%	50%	40,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	50%	41,23%	50%	40,50%
LUDINYS	France	845191238	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
MANCHE FIBRE	France	814791554	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
MENIPPE	France	845195619	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS	France	824073498	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MESNIL ESNARD RUE PASTEUR	France	824260251	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MSA CHEMIN DE CLERES	France	525165700	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
MSA RTE HOUPPEVILLE	France	837833714	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
THD 83 (ex NET 29)	France	519238166	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
NET 48	France	519272520	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100%	82,46%	100%	81%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Mont Saint Aignan (76)	100%	82,46%	100%	81%
OENOE	France	845177625	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
Projet 3.3 (ex. LINKT 3)	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100%	87,95%	100%	87,95%
RENELLE	France	529791311	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
RESOPTIC	France	532745313	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	90,94%	49,35%
ROUEN PALAIS DES CONSULS	France	832139026	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
ROUEN RUE GENERAL LECLERC	France	835203688	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV BOIS GUILLAUME RTE DE NEUFCHATEL	France	794136044	Isneauville (76)	83,60%	62,70%	83,60%	75,24%
SALMACIS	France	845179506	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
SCCV Isneauville RTE DE NEUFCHATEL	France	808515498	Mont St Aignan (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV LE HAVRE RUE CLS	France	793758863	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV MSA AUGUSTE BORGNET	France	791771314	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV RÔNCHEROLLES ROUTE DE PREAUX	France	501319933	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV ROUEN RUE BOUVREUIL	France	794652842	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100%	100%	100%	100%
SCCV SENTE DES FORRIERES	France	502756265	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SCCV VILLA TIBURE	France	515090165	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%

Dénomination et formes sociales	Pays	N° SIREN	Siège social	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
SELLONIS	France	533319539	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
SOBO SAS	France	824603013	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
ST LEGER DU BOURG DENIS	France	831612833	Isneauville (76)	100%	75%	100%	90%
Fibre 31 (ex.THALIA SAS)	France	824290969	Val de Reuil (27)	50,10%	41,32%	50,10%	40,58%
THD 06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
YCONIK (ex URANIE)	France	822949459	Val de Reuil (27)	100%	82,46%	100%	81%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Val de Reuil (27)	100%	56,10%	100%	54,27%
VILLA GINKGOS-BELLES RIVES	France	819969882	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-BVCS	France	529461923	Château d'Olonne (85)	58,42%	58,42%	58,42%	58,42%
VILLA GINKGOS-GINKGOS IMMO	France	804166635	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ALISIERS	France	791122583	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES ERABLES	France	832113328	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LES AMANDIERS (ex Projet)	France	833354681	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-LE BILOBA (ex Projet 2)	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
VILLA GINKGOS-PROJET 3	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100%	58,42%	100%	58,42%
AZALEE (ex WIBOX)	France	509649745	Paris (75)	100%	82,46%	100%	81%
VILLA GINKGOS - LES FIGUIERS	France	879781128	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS - LES LAURIERS	France	879750925	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
VILLA GINKGOS - LES OLIVIER	France	879781177	Château d'Olonne (85)	100%	58,42%		
BOIS GUILLAUME RUE GIROT	France	850206129	Isneauville (76)	100%	75%		
ROUEN RUE DE LA MARE DU PARC	France	850206020	Isneauville (76)	100%	75%		
DEVILLE LES ROUEN AVENUE CARNOT	France	877975532	Isneauville (76)	100%	75%		
IFE 1	France	878886555	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		
IFE 2	France	878886555	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		
IFE 3	France	878886563	Mont Saint Aignan (76)	100%	100%		

Les filiales consolidées du groupe le sont selon la méthode de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Infrastructure	187 553	92 434
Services Télécoms	11 964	2 797
Aménagement / Lotissement	3 089	3 494
Promotion immobilière	11 035	8 424
Résidences gérées	5 093	4 818
Autres	1 125	425
Total	219 859	112 391

5 Autres produits

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi :

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Production immobilisée intragroupe	96 316	40 658
Production immobilisée	16 426	14 062
Production stockée	11 665	3 435
Subventions d'exploitation	22	594
Transferts de charges d'exploitation	1 142	1 318
Autres produits	262	-23
Total Autres produits d'exploitation	29 518	19 386

La production immobilisée intragroupe correspond au réseau constituant une construction à soi-même à l'échelle du groupe.

Pour 2019, il s'agit principalement :

- De la construction du backbone par Linkt pour 827k€ ;
- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31 pour 51 266K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Octogone Fibre pour 21 287K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP THD 66 pour 4 996€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Manche Fibre pour 4 740K€.

Pour 2018, il s'agit principalement :

- De la construction du backbone par Linkt,
- Du réseau construit par le GIE Fibre 31 Déploiement et facturé à la DSP Fibre 31, qui est la 1^{ère} DSP concessive consolidée dans les comptes d'AIH, pour 39 877K€.

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2019 s'élève à 906 salariés contre 691 au 31 décembre 2018.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	36 152	26 388
Charges sociales	13 990	11 337
CICE	0	-816
Total	50 142	36 909

Au 31 décembre 2019, le taux moyen de charges sociales s'établit à 39% contre 43% au 31 décembre 2018.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux s'élève à 261 K€.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	-8 280	-3 269
Immobilisations mises en concession	-6 450	-5 279
Immobilisations corporelles	-3 987	-2 943
Subventions d'investissement reprises en résultat	2 367	2 470
Total des dotations aux amortissements [A]	-16 351	-9 022
Engagements envers les salariés	950	-352
Provisions pour risques et charges	-1 284	-1 540
Total des dotations aux provisions [B]	-334	-1 892
Total des dotations nettes hors actifs circulants [C = A+B]	-16 685	-10 914
Stocks	46	-120
Clients et autres actifs circulants	-142	52
Total des dotations à l'actif [D]	-95	-68
Total [E = C+D]	-16 781	-10 982

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

En milliers d'euros :	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur cession de VMP		5
Intérêts compte à terme	3	35
Intérêts comptes courants filiales non consolidées	909	458
Reprise dépréciation C/C liquidables		1 707
Autres produits financiers	137	602
Reprise provision VMP / titres	11	
Total Produits	1 059	2 808
Intérêts sur emprunts	-3 612	-2 721
Intérêts compte courant hors groupe	-503	
DAP sur VMP		-11
DAP sur titres hors groupe	0	-3 000
Autres dotations financières	-35	-2 361
Autres charges financières	-869	-557
Total Charges	-5 018	-8 649
Résultat financier	-3 960	-5 842

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur exercices antérieurs	476	991
Autres produits exceptionnels	5	2
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	9 170	254
Produit de cessions de titres de participation	212	1 229
Reprise dépréciation des immobilisations		
Résultat consolidé des sociétés liquidées et déconsolidées		50
Produit net de cessions des sociétés ACL / AL / Linkt Holding		543
Reprise dépréciation des créances clients et comptes courants		3 469
Reprise provision pour risques et charges	5	922
Reprise dépréciations autres créances	15	203
Reprise subventions d'investissements	378	692
Autres produits exceptionnels	27 937	1 320
Transfert de charges		8
Total Produits	38 198	9 685
Charges sur exercices antérieurs	-1 480	-1 468
Autres charges exceptionnelles (*)	-6 808	-1 102
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-6 972	-242
Valeur nette comptable des titres cédés	-114	-1 286
Dotation aux provisions exceptionnelles	-700	-3
Dépréciation des créances clients et comptes courants	0	
Dépréciation exceptionnelle des autres créances	-843	-3 469
Dépréciation exceptionnelle des immobilisations	-63	-834
Total Charges	-16 980	-8 405
Résultat exceptionnel	21 217	1 280

(*) inclus 1 943 K€ d'honoraires exceptionnels sur le sous groupe AIH concernant des projets de croissance n'ayant pas abouti

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Impôt courant	-7 318	-2 220
Impôt différé	-444	-1 321
Charge ou (produit) réel d'impôt	-7 762	-3 541

10.1.2 Taux effectif d'impôt

<i>En milliers d'euros :</i>		31/12/2019	31/12/2018
Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition :		25 020	-2 434
Impôt sur le résultat :		7 762	3 541
Résultat net avant impôt et amortissements des écarts d'acquisition :		32 781	1 106
Taux effectif d'imposition :		24%	320%

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat des activités poursuivies » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 31 % en 2019 s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros :</i>		31/12/2019
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition		25 020
Charge d'impôt		7 762
Résultat avant impôt		32 781
Taux d'imposition du Groupe		31%
Charge d'impôt théorique		10 162
Augmentation / réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- différences permanentes		363
- Déductions / réintégrations diverses		198
- Dépréciations comptes courants / titres		-4 747
- Retraitement DSP		213
- Cessions Internes de titres		312
- Dividendes - quote part de frais et charges		31
- Ecritures de consolidation non fiscalisées		282
- Dépréciations fonds commercial		15
- Consommations des déficits fiscaux non activés / déficits non activés		819
- Crédits d'impôt / Mécénat		-130
- Contribution sociale		174
- Imposition - variation de taux		126
- Imposition - taux réduit		-66
- Divers		9
Charge réelle d'impôt		7 762

10.2 Actifs et Passifs d'impôts différés

La variation des Actifs et Passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros	31/12/2018	Mouvements de l'exercice			Charge / Produit au compte de résultat	31/12/2019
		Entrée de périmètre	Autres	Déconsolidation		
Actifs d'impôts différés	1 617		7		-444	1 180
Passifs d'impôts différés	0		0			0
Actif / (Passif) net	1 617	0	7	0	-444	1 180

11 Goodwill net

L'évolution des Goodwill s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros	31/12/2018	Mouvements de l'exercice			31/12/2019
		Var. taux d'intérêt	Sortie de périmètre	Dotation	
Goodwills bruts	2 043	387	-41		2 390
Amortissements	-424	0	26	-492	-890
Goodwills nets	1 619	387	-15	-492	1 500

Le rachat par la société Alto à la Caisse des dépôts et consignation des parts de la société THD83 a engendré, sur 2017, un écart d'acquisition de 657k€, amorti sur la durée de la DSP à savoir 15 ans (solde au 31/12/2019 : 531k€ net)

La hausse du pourcentage d'intérêt de la société WIBOX, en 2015, avait généré un écart d'acquisition de 607K€ amorti sur 10 ans (solde au 31/12/2018 : 382k€ net). Suite à la cession du fonds de commerce Wibox à Nordnet en octobre 2019, il a été décidé de déprécier intégralement le goodwill pour un montant de 382k€.

Sur l'exercice, la hausse du pourcentage d'intérêt d'Alto dans la société Résoptique a engendré la constatation d'un écart d'acquisition de 150k€, qui sera amorti sur une durée de 19 ans à compter du 01/01/2020.

Sur l'exercice, la hausse du pourcentage d'intérêt d'AITHD dans la société Alto a engendré un écart d'acquisition de 237k€, qui sera amorti sur une durée de 14 ans à compter du 01/01/2020.

La cession de 15% d'intérêts minoritaires de Cap Horn Promotion aux dirigeants a engendré une diminution de l'écart d'acquisition historique de 42k€.

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des immobilisations incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2018	Acqui- sitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Mouvements de périmètre	31/12/2019
Frais de recherche & développement	1 672	28	-66		140		1 773
Concessions, brevets & droits similaires	62	301	-14		-40		309
Logiciels	934		-765				169
Frais établissement							
Autres immobilisations incorporelles	26 465	22 520	-6 262		2 452		45 176
Immobilisations incorporelles en cours	140	5 914			-1 139		4 915
Total Immobilisations incorporelles	29 273	28 762	-7 107		1 414		52 342
Amt/Dép. frais de rech. & développ.							
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	-833		61	-44			-816
Amt/Dép. logiciels	0		7	-289			-282
Amt/Dép. fonds commercial *	-282			-47	0		-329
Amt/Dép. frais établissement							
Amt/Dép autres immobilisations incorp.	-4 314		4 019	-7 947	0		-8 243
Total Amt/dép. Immos incorporelles	-5 429		4 087	-8 327	0		-9 669
Total Valeur Nette	23 845	28 762	-3 020	-8 327	1 414		42 673

DAP exploitation -8 280

DAP exceptionnels -47

* Le fonds commercial de la société ALTITUDE LOTISSEMENT est déprécié sur 10 ans.

13 Immobilisations mises en concession

En milliers d'euros :	31/12/2018	Acqui- sitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Nouveaux de périmètre	31/12/2019
DSP Net Grand Rodez	7 072	53			-47		7 078
DSP Net 55	12 941	184	-20				13 105
DSP THD 83	13 998	771	-22		-431		14 317
DSP Resoptic	10 907	604	-21		-28		11 463
DSV Vannes Agglo	17 838	825	-669		-59		17 935
DSP Manche Fibre	9 832	5 638			1 757		17 227
DSP Doubs la Fibre	11	1			-1		11
DSP THD 06	952	189			1 398		2 538
DSP PACT	1 749	622			60		2 430
DSP Eureka	0	140	-189		49		
DSP Emeraude THD		811			1 148		1 959
DSP THD 66		379			4 650		5 030
DSP Octogone Fibre		5 430					5 430
DSP Fibre 31		2 046			19 507		21 553
Total Immobilisations mises en concession	75 301	17 695	-920		28 003		120 077
Amt/Dép. DSP Net Grand Rodez	-4 885			-576			-5 461
Amt/Dép. DSP Net 55	-10 951		20	-1 843			-12 775
Amt/Dép. DSP THD 83	-4 036		19	-818			-4 836
Amt/Dép. DSP Resoptic	-2 549		21	-496			-3 025
Amt/Dép. DSP Vannes Agglo	-3 022		279	-853			-3 596
Amt/Dép. DSP Manche Fibre	-709			-1 078			-1 787
Amt/Dép. DSP Doubs la Fibre	-6			-2			-8
Amt/Dép. THD 06	-45			-67			-113
Amt/Dép PACT	-226			-219			-445
Amt/Dép Eureka	0		22	-12	-10		0
Amt/Dép Emeraude THD				-3	0		-3
Amt/Dép THD 66				-3			-3
Amt/Dép Octogone Fibre				0			0
Amt/Dép Fibre 31				-479	-183		-662
Total Amt/dép. immobilisations mises en concession	-26 430		360	-6 450	-193		-32 714
Total Valeur Nette	48 871	17 695	-561	-6 450	27 808		87 363

DAP exploitation -6 450
DAP exceptionnelle

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2018	Acqui- sitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Mouvements de périmètre	31/12/2019
Constructions	20 558	28	-10 106		-7 775		2 704
Terrain	70						70
Agencements sur terrain							
Installat ^o tech, matériel & outillage	9 975	6 153	-481		105		15 752
Matériel de transport	176	2 445	-635		213		2 198
Immobilisations corporelles en cours	35 281	92 214	-888		-21 352		105 255
Autres immobilisations corporelles	12 627	1 095	-129		-31		13 561
- Dont en crédit bail	2 972						2 972
Total Immobilisations corporelles	78 688	101 934	-12 241		-28 841		139 540
Amt/Dép. constructions	-9 085		8 146	-814	189		-1 564
Amt/Dép. agencement sur terrain	0						0
Amt/Dép. install tech, mat & outil.	-5 430		209	-796	0		-6 017
Amt/Dép. Matériel de transport	-45		401	-1 635	5		-1 275
Amt/Dép. autres immobilisations	-6 457		95	-758	19		-7 101
- Dont en crédit bail	-2 961						-2 961
Total Amt/dép. immobilisations	-21 016		8 850	-4 004	213		-15 957
Total Valeur Nette	57 671	101 934	-3 390	-4 004	-28 628		123 583
			DAP exploitation	-3 987			
			DAP exceptionnelle	-16			

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à l'acquisition de réseau et ont donc vocation à basculer dans la catégorie immobilisations en concession au moment de la mise en service.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	31/12/2018	Mouvements de l'exercice				31/12/2019
		Augmen- tation	Rembour- sement	Cession	Redasse- ment	
Titres de participation non consolidés	28 604	901	-	-	-	29 505
Far East	17 000					17 000
TV76	160					160
NET27	2 800					2 800
Net 67	1 000					1 000
Net 64	800					800
Net Bourgogne	1 000					1 000
Altitude Wireless	2 250					2 250
Losange	10					10
Connectic 39	570					570
Sem Innovance	5					5
Rosace	8	901				909
Net Aveyron	3 000					3 000
Dépréciation des titres de participation	14 420					14 420
Créances rattachées à des participations	8 671				-8 670	1
Prêts et autres immobilisations financières	17 298	405	53	8	8 670	26 312
Immobilisations financières nettes	40 152	1 306	-53	-8		41 397

Les titres de participation non consolidés correspondent à :

- La détention de 19% de la société Connectic 39 pour une valeur de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2019.
- La détention de 8% de la société ROSACE pour une valeur nette comptable de 909k€.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur nette comptable de 5K€.
- La détention de 100% de la société Far East (17.000 K€). Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel IFRS. La valeur des titres au bilan reflète bien la valeur économique de cette participation (dépréciation de 3M€ au 31/12/2019). Far East ne bénéficie d'aucune garantie de la part d'Altitude.
- La détention par la société ALCALA de 10,81% de TV 76 pour 160K€
- La déconsolidation des sociétés liquidées et dépréciées à 100% au 31/12/2019.
- La détention de 9,9% de la société LOSANGE pour une valeur nette comptable de 10K€.

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement**16.1 Stocks et encours**

En milliers d'euros	Brut	Provisions	31/12/2019	31/12/2018
Encours de production	28 343	-290	28 053	17 052
Marchandises	27 545		27 545	10 475
Produits finis	1 078		1 078	410
Total	56 966	-290	56 676	27 938

Les encours correspondent à des terrains, des opérations d'aménagement de lotissement en cours ainsi qu'aux ventes en l'état futur d'achèvement de l'activité de promotion.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel des terrains acquis en vue de constituer des réserves foncières.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Etat, impôt sur les bénéfices	1 318	2 598
Créances fiscales hors IS	42 483	29 180
Autres créances	8 497	11 024
Compte courant Far East	3 678	3 028
Comptes courants filiales non consolidées	20 408	9 329
Charges constatées d'avance	2 340	4 384
Total	78 723	59 543

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fiscales et sociales	49 653	33 262
Impôt différé passif	0	0
Comptes courants filiales non consolidées	3 164	1 528
Autres dettes	9 790	4 437
Produits constatés d'avance	23 159	16 539
Total	85 766	55 766

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Valeurs mobilières de placement	20 760	14 228	6 532
Disponibilités	172 718	86 160	86 559
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	193 479	100 388	93 091
Concours bancaires courants	-1 179	-2 066	887
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	192 300	98 322	93 978

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018	Variation
VMP - Equivalent de trésorerie	16 787	10 485	6 301
VMP - Actions propres à attribuer	3 973	3 753	220
Total brut	20 760	14 239	6 521
Dépréciation VMP	0	-11	11
Total net	20 760	14 228	6 532

Les disponibilités consolidées peuvent être distinguées en 2 catégories :

- Les disponibilités comptabilisées dans les comptes d'Altitude, d'une de ses filiales consolidées par intégration globale, des GIE, ou Joint-Ventures consolidés proportionnellement (disponibilités corporate).
- Les disponibilités dont disposent les sociétés de projet faisant l'objet d'un financement structuré sans recours actionnaire, qui constituent ainsi une trésorerie spécifiquement dédiée au projet (disponibilités projet).

En k€	2019	2018
Disponibilités corporate	121 541	72 743
Disponibilités projet	51 178	13 417
Total disponibilités	172 718	86 160

En k€	2019	2018
VMP corporate	16 351	5 049
VMP projet	436	5 436
Total VMP - Equivalent de trésorerie	16 787	10 485

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2019, le capital social est fixé à 513 K€ divisés en 512 911 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019 se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotations	Evolution Autres mouvements	Reprises	31/12/2019
Provision pour risque et charges	1 858	2 280		-55	4 083
Provision pour litiges	0	985			985
Provision pour perte de contrat	9			-5	3
Ecart acquisition	427			-85	341
Avantages au personnel	1 285	54		-1 004	335
Total Provisions	3 578	3 319		-1 149	5 748
Dont exploitation		1 393		-1 059	
Dont exceptionnel		700		-5	
Dont reprise écart acquisition				-85	
Dont provision charges AGA (contrepartie charges de personnel)		1 226			

L'écart d'acquisition correspond à la hausse du pourcentage de 99,99% de la société RESOLUTION en 2013. Cet écart d'acquisition passif est repris sur 10 ans.

La forte variation de la provision avantages au personnel est relative au changement d'estimation concernant le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite, tel que décrit dans les principes comptables (cf paragraphe 2.16).

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2019, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2019	Echéance du nominal :			31/12/2018
		de 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	336 087	38 924	213 743	83 420	165 535
Autres emprunts	1 002	676	326		937
Concours bancaires courants	1 179	1 179			2 066
Intérêts courus sur emprunts	101	101			28
Total	338 369	40 880	214 069	83 420	168 566

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Souscription	Remboursement	Sortie périmètre	31/12/2019
Emprunts bancaires	165 535	184 151	-13 599		336 087
Autres emprunts	937	102	-37		1 002
Intérêts courus sur emprunts	28	73			101
Total	166 500	184 326	-13 636	0	337 190

Par ailleurs, la dette bancaire consolidée se décompose en une dette bancaire structurée, contractée dans les sociétés de projet et sans recours actionnaire (ci-après la « dette bancaire projet ») d'une part, et d'une dette bancaire classique, contractée dans la holding ou les filiales Industrielles (ci-après la « dette bancaire corporate ») d'autre part.

Au 31 décembre 2019, la dette bancaire se présente ainsi :

En k€	2019	2018
Dette projet sans recours actionnaire	211 816	100 142
Dont Alto	82 338	54 290
Dont Fibre 31	103 191	45 851
Dont Octogone Fibre	26 287	
Dette corporate	124 271	65 393
Total emprunts bancaires	336 087	165 535

21 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTEAME (ex-ALTITUDE LOTISSEMENT)

ALTEAME a accordé des garanties financières à la BNP sur une opération pour un montant total de 209 K€ jusqu'à l'achèvement des travaux avec engagement de consentir une hypothèque de premier rang sur les biens non vendus à la première demande.

ALTEAME a accordé une caution d'immobilisations à la BNP pour un montant total de 25 K€.

Nantissement au premier rang du fonds de commerce d'Altitude Lotissement dans le cadre d'un crédit de 480 K€ arrivant à échéance en juillet 2020.

LINKT Holding et ses filiales

Convention de nantissement du fonds de commerce de la société LINKT à hauteur de 50 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes du contrat de crédit de 50 M€ en date du 19/09/2018 entre LINKT et les Banques.

Villas Ginkgos

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 222 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 6, avenue de l'avenir à Saint Jean de Monts (85160) chez la société Ginkgos Immo.

Privilège de prêteur de deniers pour le prêt de 280 K€ auprès de la BECM pour l'acquisition des parties communes d'un immeuble d'exploitation sis 53, avenue René Coty à Château d'Olonne (85180) chez la société Ginkgos Immo.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la société Partenaires Génération 2 (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire)

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

CHP et ses filiales

Cautionnement donné par le Crédit Agricole pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 36 K€.

Cautionnement donné par la BNP pour le compte de Cap Horn Promotion portant sur une indemnité d'immobilisation d'un montant de 33 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV DEVILLE LES ROUEN ROUTE DE DIEPPE à la BNP portant sur une garantie financière d'achèvement d'un montant de 5 651 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV ISNEAUVILLE ROUTE DE NEUFCHATEL à la BNP portant sur un refinancement partiel du foncier d'un montant de 360 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV MSA ROUTE D'HOUPEVILLE à la BNP portant sur un financement partiel du foncier d'un montant de 1 050 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV ROUEN RUE DU GAL LECLERC à la BNP portant sur un refinancement partiel du foncier d'un montant de 675 K€.

Cautionnement solidaire donné par Cap Horn Promotion avec la SCCV SAINT LEGER DU BOURG DENIS à la BNP portant sur un financement partiel du foncier d'un montant de 269 K€.

Privilège de prêteurs de deniers donné par la SCCV ROUEN PALAIS DES CONSULS relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 11 000 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV ROUEN RUE DU GAL LECLERC relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 675 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV SAINT LEGER DU BOURG DENIS relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 269 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV MSA ROUTE D'HOUPEVILLE relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 1 050 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV MESNIL ESNARD RUE PASTEUR relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 3 360 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV DLR ROUTE DE DIEPPE relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 800 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV FSP LA CHAUSSEE relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 700 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV ISNEAUVILLE ROUTE DE NEUFCHATEL relative au prêt accordé par la BNP d'un montant de 1 802 K€.

Promesse d'affectation hypothécaire donnée par la SCCV ISNEAUVILLE VASCO DE GAMA relative au prêt accordé par le Crédit Agricole d'un montant de 252 K€.

Engagements reçus

LINKT Holding et ses filiales

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Puteaux le 11/08/2017 sur une durée de 10 ans pour un montant de 260 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Lesquin le 01/02/2018 pour un montant de 84 K€.

Deux délégations d'assurances « Homme Clé » pour un montant total de 7 M€ ont été souscrites dans le cadre du contrat de prêt de 50 M€.

Caution reçue par la société LINKT HOLDING à hauteur de 25 K€ pour un contrat cadre réalisé avec la société SFR.

Garantie autonome à première demande délivrée par la société LINKT HOLDING dans le cadre d'un bail commercial à Mont-Saint-Aignan pour un montant maximum de 430 K€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre le bailleur et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

CHP et ses filiales

Cautionnements reçus du CIC pour un montant total de 61 K€ au profit de CAP HORN PROMOTION.

Cautionnement reçu de CEGC pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 11 K€ au profit de la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 9 K€ au profit de la SCCV MSA CHEMIN DE CLERES.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 6 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de HSBC pour un montant de 26 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de CEGC pour un montant de 2 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu de BTP Banque pour un montant de 13 K€ au profit de la SCCV ISNEAUVILLE ZAC PLAINE DE LA RONCE.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu du Crédit du Nord pour un montant de 5 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu de CEGC pour un montant de 2 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu de la Banque BTP pour un montant de 15 K€ au profit de la SCCV MESNIL ESNARD ROUTE DE PARIS.

Cautionnement reçu du CIC pour un montant de 28 K€ au profit de la SCCV BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ.

Cautionnement reçu de la BTP Banque pour un montant de 12 K€ au profit de la SCCV BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ.

Cautionnement reçu de la BNP pour un montant de 1 K€ au profit de la SCCV BOIS GUILLAUME RUE VITTECOQ.

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction et l'exploitation du réseau :

Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net 55 au profit du concédant Conseil Général de la Meuse pour un montant de 200K€.

Caution donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Net Grand Rodez au profit du concédant Communauté d'agglomération Grand Rodez pour un montant de 100K€.

Caution donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de la communauté d'agglomération de Vannes pour un montant de 400K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 83 au profit de Toulon Provence Méditerranée pour un montant de 200K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Doubs au profit du syndicat mixte Doubs très haut débit pour un montant de 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 4 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Resoptic au profit du concédant Communauté de Communes Rives de Moselle pour 400K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Losange pour 10 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Losange pour 1 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de la Région Grand-Est pour 2 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit de la Région Alsace pour 5 436K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Losange Déploiement au profit d'Euler Hermès pour 17 364K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de AIC au profit du concessionnaire Rosace pour 2 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du concessionnaire Rosace pour 689K€, et faisant l'objet d'une contre garantie reçue de NGE à hauteur de 50%.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Fibre 31 Déploiement au profit du SMO Haute-Garonne Numérique pour 13 900K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Emeraude THD au profit du concédant Syaden pour 1 200K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Fibre 31 au profit du SMO Haute Garonne Numérique pour 2 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de La Fibre 85 au profit du GIP Vendée Numérique pour 972K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Octogone Fibre au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 7 640K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 66 au profit du Département des Pyrénées Orientales pour 3 000K€.

Nantissements :

Nantissement par Altitude Infrastructure SAS au profit de Resoptic d'un Instrument financier (CAT) de 250K€.

Nantissement par Altitude Infrastructure SAS d'un compte à terme en garantie d'engagement de caution émise pour Net Grand Rodez pour 50K€.

Nantissement de compte à terme en contre garantie d'une garantie à première demande émise par le Crédit Agricole au bénéfice du Groupement des prêteurs ALTO pour 1 000K€.

Cautions solidaires :

Caution solidaire émise en faveur du Crédit Agricole dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs ALTO pour 14 700K€.

Caution solidaire émise en faveur de la Caisse d'Epargne dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone Fibre pour 23 860K€.

Caution solidaire émise en faveur de LCL dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone Fibre pour 10 000K€.

Caution solidaire émise en faveur du CIC dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Octogone Fibre pour 10 000K€.

Garantie reçue au titre du Fonds National de Garantie RHB (renforcement de haut de bilan) à hauteur de 80% et 60% sur deux prêts accordés par BPI à AIH, pour un montant total de 2 194K€ (encours des prêts au 31/12/2019 de 2 635K€).

22 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'activité de début 2020 est impactée pour l'ensemble de nos activités par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début de la phase de confinement.

Le groupe Altitude reste très attentif à ses clients, à ses collaborateurs ainsi qu'à ses partenaires et travaille avec énergie à préparer la reprise d'activité afin de limiter au maximum les conséquences économiques de cette période.

En tant qu'opérateurs de télécommunications, Altitude infrastructure et Linkt travaillent malgré le confinement au maintien sans faille du service à leurs abonnés.

AIH et ses filiales :

Le 5 février 2020, AI THD a signé un contrat de Délégation de Service Public concessive de 30 ans avec le département de l'Yonne afin de couvrir 100% des Icaunais en FttH d'ici 3 ans, soit 120 000 prises nouvelles à déployer. La société Yconik détenue à 100% par AI THD qui porte ce contrat vient ainsi renforcer l'implantation d'Altitude Infrastructure en Bourgogne-Franche-Comté, où sont déjà déployés les réseaux de la Côte d'Or et du Doubs. Le financement d'Yconik a été signé le 13 février, avec pour la première fois dans l'histoire d'Altitude Infrastructure des acteurs bancaires européens au premier tour de financement, en plus de partenaires habituels.

La conception et la réalisation d'un réseau passif en fibres optiques sur le territoire de la Manche a été attribué à AIC le 5 Mars 2020 pour une tranche ferme 3 ans pour 86 000 prises et une tranche optionnelle 3 ans pour 95 000 prises, alors qu'AI THD était déjà titulaire depuis 2015 du contrat d'affermage sur ce territoire, via la société Manche Fibre. Ce nouveau contrat renforce l'activité d'Altitude Infrastructure et témoigne de la confiance de la collectivité.

CHP et ses filiales :

Concernant les SCCV MSA Chemin de Clères, Bois Guillaume Rue Vittecoq et Bois Guillaume Route de Neufchâtel, l'ensemble des lots restants a été vendu.

Concernant la SCCV Le Havre Rue Claude Levi Strauss, le terrain acquis auprès de la SHEMA pour la réalisation de 7 maisons individuelles a fait l'objet d'une résolution de vente. La société pourra ainsi être liquidée à l'amiable sur l'exercice.

La SCCV Isneauville Vasco de Gama a signé l'acte authentique de vente en l'état futur d'achèvement d'un bâtiment de bureau.